

RAPPORT AU BUREAU DE LA MÉTROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ Séance du 16 décembre 2021

10093

■ Présentation du rapport d'activité 2020 du Déléataire de Service Public pour les parcs de stationnement en ouvrage Viguerie et Mimosas et en enclos Madie, Daudet et Bestouan à Cassis - DSP n° 14/026 Effia Stationnement Cassis

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement.

Par délibération DTUP 001/047/14/CC du 21 février 2014, le Conseil Communautaire a approuvé le choix de la Société Effia Stationnement Cassis en tant que délégataire de service public pour l'exploitation, dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 10 ans, des parkings en ouvrage Viguerie, Mimosas et des parcs en enclos Madie, Bestouan et Daudet à Cassis.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;

- La délibération DTUP 001-047/14/CC du 21 février 2014 portant approbation du choix du délégataire et du contrat d'affermage pour l'exploitation de parkings en ouvrage Viguerie et Mimosas et en enclos, Madie, Bestouan et Daudet à Cassis ;
- La délibération DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 relative à la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous la forme d'affermage ou de concession ;
- La délibération n° DTM 019-1162/15/CC du 3 juillet 2015 approuvant l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public concernant l'exploitation des parcs de stationnement en ouvrage Viguerie et Mimosas et en enclos, Madie, Bestouan et Daudet à Cassis ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire de Marseille-Provence du .

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel du délégataire concernant les parkings en ouvrage Viguerie et Mimosas et les parcs en enclos Madie, Bestouan et Daudet à Cassis pour l'année 2020, a été remis par la Société Effia Stationnement Cassis.

Délibère

Article unique :

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant des parkings en ouvrage Viguerie et Mimosas et les parcs en enclos Madie, Bestouan et Daudet à Cassis pour l'année 2020, remis par la Société Effia Stationnement Cassis.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué,
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS



Rapport annuel d'activité 2020



DSP de la Ville de Cassis

25 mai 2021



SOMMAIRE

PARTIE I : COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1. PRESENTATION GENERALE	4
1.1 DESCRIPTIF DU SITE.....	4
1.1.1 NOMBRE DE PLACES ET PHOTOS DES PARCS	4
1.1.2 MATERIEL DE PEAGE INSTALLE	6
1.2 CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	7
1.3 TARIFS TTC APPLIQUES EN 2020	7
1.4 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION	12
1.5 ORGANISATION DU SITE	13
 2. INVENTAIRE ACTUALISE AVEC NIVEAU D'AMORTISSEMENT DES BIENS	14
 3. OPERATION D'ENTRETIEN MAINTENANCE	14
3.1 MONTANT TOTAL.....	13
3.2 DETAIL PAR OPERATION.....	14
3.3 SUIVI DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	15
3.3.1 PARKING MIMOSAS	15
3.3.2 PARKING VIGUERIE	16
3.3.3 PARKINGS LA MADIE, BESTOUAN, DAUDET	17
 4. FREQUENTATION DES PARCS	17
4.1 FREQUENTATION HORAIRE	17
4.1.1 PARKING MIMOSAS	17
4.1.2 PARKING VIGUERIE	18
4.1.3 PARKING LA MADIE	19
4.1.4 PARKING BESTOUAN	20
4.1.5 PARKING DAUDET	21
4.2 SORTIES GRATUITES.....	22
4.3 ABONNEMENTS	23
4.4 DETAIL DES AUTRES PRODUITS (AMODIATIONS)	24
 5. QUALITE DE SERVICE	24
5.1 SERVICES A LA CLIENTELE	24
5.2 POLITIQUE QUALITE D'EFFIA	26
5.2.1 NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE	26
5.2.2 NOTRE DEMARCHE QUALITE ET SECURITE	28
5.2.2.1 NOTRE DEMARCHE CERTIFIEE ISO 9001 VERSION 2015	28
5.2.2.2 AMELIORATION CONTINUE ET MESURE DE LA PERFORMANCE	28



5.3	NOMBRE ET MOTIFS DES RECLAMATIONS	29
5.4	EXTRACTION DES RECLAMATIONS	30
5.5	RESULTAT ENQUETE SATISFACTION	30

6.	AFFECTATION DU PERSONNEL PAR PARC	31
6.1	NOMBRE D'ETP ET POURCENTAGE D'AFFECTATION DES ETP	31
6.2	TACHES CONFIEES AUX ETP	31

PARTIE II : COMPTE-RENDU FINANCIER

1.	RECETTES HT 2020	32
2.	CHARGES D'EXPLOITATION	35
3.	REDEVANCES	39
3.1	REDEVANCE FIXE	39
3.2	REDEVANCE VARIABLE LIEE A L'EXPLOITATION	39
3.3	TOTAL DES REDEVANCES 2020	40
4.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	40
5.	LISTE DES ANNEXES.....	41



1. PRESENTATION GENERALE

1.1 DESCRIPTION DU SITE

Le site de Cassis se compose de 5 parcs distincts :

1.1.1 NOMBRE DE PLACES ET PHOTOS DES PARCS

➤ Le parc des Mimosas

Situé rue Augustin Isnard, comprend 404 places sur 4 niveaux dont 3 niveaux enterrés dont 20 places PMR réparties sur tous les niveaux.

- 1 niveau accessible de plein-pied de 81 places, comprenant un bureau d'accueil et un espace deux roues et 10 places électriques.
- le niveau -1 de 105 places ainsi que 10 places électriques.
- le niveau -2 de 105 places.
- le niveau -3 de 109 places.



➤ Le parc de la Viguerie

Situé avenue de la Viguerie, comprend 299 places réparties sur 5 niveaux dont :

- 1 niveau privé de 70 places, ainsi que 4 niveaux public avec 8 places PMR, réparties sur plusieurs niveaux.



➤ **Le parc de la Madie**

Situé avenue du Revestel, d'une capacité de 167 places dont 4 places PMR.



➤ **Le parc de Bestouan**

Situé Avenue de l'amiral Ganteaume, comprend 117 places dont 3 places PMR.





➤ Le parc de Daudet

Situé Av Alphonse Daudet, comprend 89 places dont 3 places PMR.



Un bureau d'accueil est ouvert 24h/24, tous les jours de l'année au parc des Mimosas rue Augustin Isnard, ainsi que le bureau d'accueil du parc Viguerie uniquement d'avril à septembre de 9H00 à 18H00.

1.1.2 MATERIEL DE PEAGE INSTALLE

Notre matériel de péage est de marque « XEROX / ORBILITY ».

Il est composé de :

Pour le parc des Mimosas :

- Deux bornes d'entrée en continu, avec barrière d'entrée
- Deux bornes de sortie en continu, avec barrière de sortie
- Quatre caisses automatiques, l'une dans la cage d'escalier Est, 2 en face de la cage d'escalier centrale et la dernière dans la cage d'escalier Ouest.
- Sept lecteurs piétons situés en amont des portes et sorties piétons.

Pour le parc de la Viguerie :

- Trois bornes d'entrée en continu, avec barrière d'entrée
- Trois bornes de sortie en continu, avec barrière de sortie



- Deux caisses automatiques en face du bureau d'accueil
- Deux lecteurs piétons situés en amont des portes et sorties piétons.
- Une borne d'entrée pour la zone privée du niveau A
- Une borne de sortie pour la zone privée du niveau A

Pour le parc de la Madie :

- Une borne d'entrée en continu, avec barrière d'entrée
- Une borne de sortie en continu, avec barrière de sortie
- Une caisse automatique à l'entrée du parc

Pour le parc du Bestouan :

- Une borne d'entrée en continu, avec barrière d'entrée
- Une borne de sortie en continu, avec barrière de sortie
- Une caisse automatique à l'entrée du parc

Pour le parc Daudet :

- Une borne d'entrée en continu, avec barrière d'entrée
- Une borne de sortie en continu, avec barrière de sortie
- Une caisse automatique à côté de la borne de sortie.

1.2 CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Métropole Aix Marseille Provence a confié à EFFIA Stationnement Cassis la gestion de 5 parcs de stationnement payant au cœur de la ville de Cassis. Le marché est conclu pour une durée de 10 ans à compter du 24 mars 2014.

1.3 TARIFS TTC APPLIQUES EN 2020

- Pour les parcs des Mimosas et Viguerie, 2 tarifs ont été appliqués sur l'année 2020 :

Tarif hors-saison, du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 et du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020



P TARIFS

MIMOSAS & VIGUERIE



TARIFS HORAIRES

15 min	Gratuit	06 h 30	10,50 €
30 min	Gratuit	06 h 45	10,80 €
45 min	Gratuit	07 h 00	11,10 €
01 h 00	Gratuit	07 h 15	11,60 €
01 h 15	1,10 €	07 h 30	11,90 €
01 h 30	1,60 €	07 h 45	12,20 €
01 h 45	2,00 €	08 h 00	12,50 €
02 h 00	2,60 €	08 h 15	12,80 €
02 h 15	3,00 €	08 h 30	13,10 €
02 h 30	3,70 €	08 h 45	13,40 €
02 h 45	4,00 €	09 h 00	13,60 €
03 h 00	4,70 €	09 h 15	13,90 €
03 h 15	5,20 €	09 h 30	14,20 €
03 h 30	5,70 €	09 h 45	14,40 €
03 h 45	6,10 €	10 h 00	14,60 €
04 h 00	6,50 €	10 h 15	14,90 €
04 h 15	6,90 €	10 h 30	15,20 €
04 h 30	7,30 €	10 h 45	15,40 €
04 h 45	7,70 €	11 h 00	15,70 €
05 h 00	8,10 €	11 h 15	16,00 €
05 h 15	8,50 €	11 h 30	16,30 €
05 h 30	8,90 €	11 h 45	16,70 €
05 h 45	9,30 €	12 h 00	16,90 €
06 h 00	9,80 €	24 h 00	23,00 €
06 h 15	10,10 €	Par 12h. supp.	11,50 €

Toute tranche tarifaire horaire commencée est due intégralement.

Ticket perdu: 23€



FORFAIT TOURISTES

3 jours* (3 jours de date à date)	40,00€
7 jours* (7 jours de date à date)	80,00€
Au-delà par jour supplémentaire	15,00€

*Souscription dès votre arrivée sur le parc, au bureau d'accueil.
Soumis à conditions, sous réserve de places disponibles.
Le forfait n'est pas applicable en cas de dépassement de la plage horaire.



ABONNEMENTS

MIMOSAS

Mensuel Standard	61,00€
Mensuel Motos	33,00€

VIGUERIE

Mensuel Premium	67,00€
Mensuel Standard	56,00€
Mensuel Motos	33,00€

POUR PLUS DE CONFORT



vidéoprotection



Démarreur de batterie



Véhicules électriques

Tarifs saison estivale, du 1er avril au 30 Septembre 2020.





P TARIFS (DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2020)

MIMOSAS



TARIFS HORAIRES

15 min	Gratuit	06 h 30	11,50 €
30 min	Gratuit	06 h 45	11,80 €
45 min	Gratuit	07 h 00	12,10 €
01 h 00	Gratuit	07 h 15	12,60 €
01 h 15	2,10 €	07 h 30	12,90 €
01 h 30	2,60 €	07 h 45	13,20 €
01 h 45	3,00 €	08 h 00	13,50 €
02 h 00	3,60 €	08 h 15	13,80 €
02 h 15	4,00 €	08 h 30	14,10 €
02 h 30	4,70 €	08 h 45	14,40 €
02 h 45	5,00 €	09 h 00	14,60 €
03 h 00	5,70 €	09 h 15	14,90 €
03 h 15	6,20 €	09 h 30	15,20 €
03 h 30	6,70 €	09 h 45	15,40 €
03 h 45	7,10 €	10 h 00	15,60 €
04 h 00	7,50 €	10 h 15	15,90 €
04 h 15	7,90 €	10 h 30	16,20 €
04 h 30	8,30 €	10 h 45	16,40 €
04 h 45	8,70 €	11 h 00	16,70 €
05 h 00	9,10 €	11 h 15	17,00 €
05 h 15	9,50 €	11 h 30	17,30 €
05 h 30	9,90 €	11 h 45	17,70 €
05 h 45	10,30 €	12 h 00	17,90 €
06 h 00	10,80 €	24 h 00	24,00 €
06 h 15	11,10 €		

Toute tranche tarifaire horaire commencée est due intégralement.

Ticket perdu: 24€

MODES DE PAIEMENT



Espèces



Paiement
par CB



FORFAIT TOURISTES

3 jours* (3 jours de date à date)	40,00€
7 jours* (7 jours de date à date)	80,00€
Au-delà par jour supplémentaire	15,00€

*Souscription dès votre arrivée sur le parc, au bureau d'accueil.
Sousmis à conditions, sous réserve de places disponibles.
Le forfait n'est pas applicable en cas de dépassement de la plage horaire.

*Subscription upon arrival at the park, at the reception desk.
Subject to conditions, subject to availability of places.
The package is not applicable in case of exceeding the hourly rate.



ABONNEMENTS

Mensuel Standard	61,00€
Mensuel Motos	33,00€

Souscription à un Abonnement (3 mois minimum)
à l'accueil du parking ou par téléphone sur
0 806 000 115 service.client@effia.com
Tarifs soumis à conditions et sous réserve de places disponibles.

POUR PLUS DE CONFORT



Vidéoprotection



Démarrateur
de batterie



Voitures
électriques

RENSEIGNEMENTS

PARKING LES MIMOSAS:
10 Avenue Augustin Isnard,
13 260 CASSIS
Tél. : 04 42 08 30 48.
Parking et bureau d'accueil
ouverts 7j/7 et 24h/24



Renseignements à l'accueil du parking ou au :
0 806 000 115 [Service gratuit - prix appelé](mailto:service.client@effia.com)

www.effia.com



P TARIFS (DU 1^{ER} AVRIL 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019)

VIGUERIE



TARIFS HORAIRES

15 min	Gratuit	06 h 30	11,50 €
30 min	Gratuit	06 h 45	11,80 €
45 min	Gratuit	07 h 00	12,10 €
01 h 00	Gratuit	07 h 15	12,60 €
01 h 15	2,10 €	07 h 30	12,90 €
01 h 30	2,60 €	07 h 45	13,20 €
01 h 45	3,00 €	08 h 00	13,50 €
02 h 00	3,60 €	08 h 15	13,80 €
02 h 15	4,00 €	08 h 30	14,10 €
02 h 30	4,70 €	08 h 45	14,40 €
02 h 45	5,00 €	09 h 00	14,60 €
03 h 00	5,70 €	09 h 15	14,90 €
03 h 15	6,20 €	09 h 30	15,20 €
03 h 30	6,70 €	09 h 45	15,40 €
03 h 45	7,10 €	10 h 00	15,60 €
04 h 00	7,50 €	10 h 15	15,90 €
04 h 15	7,90 €	10 h 30	16,20 €
04 h 30	8,30 €	10 h 45	16,40 €
04 h 45	8,70 €	11 h 00	16,70 €
05 h 00	9,10 €	11 h 15	17,00 €
05 h 15	9,50 €	11 h 30	17,30 €
05 h 30	9,90 €	11 h 45	17,70 €
05 h 45	10,30 €	12 h 00	17,90 €
06 h 00	10,80 €	24 h 00	24,00 €
06 h 15	11,10 €		

Ticket perdu: 24€

Toute tranche tarifaire horaire commencée est due intégralement

MODES DE PAIEMENT



Espèces



Paiement
par CB



FORFAIT TOURISTES

3 jours* (3 jours de date à date)	40,00€
7 jours* (7 jours de date à date)	80,00€
Au-delà par jour supplémentaire	15,00€

*Souscription dès votre arrivée sur le parc, au bureau d'accueil.
Soumis à conditions, sous réserve de places disponibles.
Le forfait n'est pas applicable en cas de dépassement de la plage horaire.

*Subscription upon arrival at the park, at the reception desk.
Subject to conditions, subject to availability of places.
The package is not applicable in case of exceeding the hourly rate.



ABONNEMENTS

Mensuel Premium	67,00€
Mensuel Standard	56,00€
Mensuel Motos	33,00€

Souscription à un Abonnement (3 mois minimum) : 0 806 030 115 [Service gratuit 1ère appel](#)
à l'accueil du parking ou par téléphone. aux
Tarifs soumis à conditions et sous réserve de places disponibles.

POUR PLUS DE CONFORT



Vidéoprotection



Démarrateur
de batterie



Voitures
électriques

RENSEIGNEMENTS

PARKING LES MIMOSAS:
10 Avenue Augustin Isnard,
13 260 CASSIS
Tél. : 04 42 08 30 48.

Parking et bureau d'accueil
ouverts 7j/7 et 24h/24



Renseignements à l'accueil du parking ou au :
0 806 030 115 [Service gratuit 1ère appel](#)

www.effia.com

- Pour les parcs de Madie, Bestouan et Daudet, 2 tarifs ont été appliqués sur l'année 2020 :



Hors-saison, du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 et du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020
De 9H00 à 19H00 (Durée de stationnement)

P TARIFS

MADIE, BESTOUAN et DAUDET



TARIFS HORAIRES

15 min	0,50€	06 h 30	7,10 €
30 min	0,60€	06 h 45	7,30 €
45 min	0,90€	07 h 00	7,50 €
01 h 00	1,20€	07 h 15	7,80 €
01 h 15	1,50 €	07 h 30	8,00 €
01 h 30	1,80 €	07 h 45	8,20 €
01 h 45	2,10 €	08 h 00	8,40 €
02 h 00	2,20 €	08 h 15	8,70 €
02 h 15	2,50 €	08 h 30	9,00 €
02 h 30	3,00 €	08 h 45	9,20 €
02 h 45	3,10 €	09 h 00	9,40 €
03 h 00	3,50 €	09 h 15	9,70 €
03 h 15	3,60 €	09 h 30	10,00 €
03 h 30	4,10 €	09 h 45	10,20 €
03 h 45	4,30 €	10 h 00	10,40 €
04 h 00	4,60 €	10 h 15	10,40 €
04 h 15	4,80 €	10 h 30	10,40 €
04 h 30	5,20 €	10 h 45	10,40 €
04 h 45	5,40 €	11 h 00	10,40 €
05 h 00	5,70 €	11 h 15	10,40 €
05 h 15	6,00 €	11 h 30	10,40 €
05 h 30	6,20 €	11 h 45	10,40 €
05 h 45	6,40 €	12 h 00	10,40 €
06 h 00	6,60 €	24 h 00	10,40 €
06 h 15	6,80 €	Par 12h. supp.	5,20 €

Toute tranche tarifaire horaire commencée est due intégralement.

Ticket perdu: 10,40€



ABONNEMENT

Annuel **30,00€**

Souscription à un Abonnement à l'accueil du parking Mimosas (coordonnées en bas de page) ou par téléphone:

0 806 000 115 Service gratuit + prix appel

Tarif réservé uniquement aux résidents de la Ville de Cassis, sous réserve de places disponibles. Valable pour 4 heures de stationnement par jour au parking de La Madie et 24h/24, 7j/7 aux parkings de Bestouan et Daudet.

POUR PLUS DE CONFORT



Vidéoprotection



Places PMR



Démarrateur de batterie

RENSEIGNEMENTS

PARKING LES MIMOSAS:

10 Avenue Augustin Isnard,
13 260 CASSIS
Tél. : 04 42 08 30 48.

Parking et bureau d'accueil ouverts
7j/7 et 24h/24

- De 19H00 à 9H00----- GRATUIT

Saison estivale, du 1^{er} avril au 30 Septembre 2020.



TARIFS (DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2020)

BESTOUAN, DAUDET ET MADIE



TARIFS HORAIRES

15 min	0,60 €	06 h 30	11,50 €
30 min	0,80 €	06 h 45	11,90 €
45 min	1,20 €	07 h 00	12,20 €
01 h 00	1,60 €	07 h 15	12,60 €
01 h 15	2,00 €	07 h 30	12,90 €
01 h 30	2,60 €	07 h 45	13,20 €
01 h 45	3,00 €	08 h 00	13,50 €
02 h 00	3,60 €	08 h 15	13,80 €
02 h 15	4,10 €	08 h 30	14,10 €
02 h 30	4,70 €	08 h 45	14,40 €
02 h 45	5,10 €	09 h 00	14,60 €
03 h 00	5,70 €	09 h 15	14,90 €
03 h 15	6,20 €	09 h 30	15,20 €
03 h 30	6,70 €	09 h 45	15,40 €
03 h 45	7,10 €	10 h 00	15,60 €
04 h 00	7,50 €	10 h 15	15,90 €
04 h 15	7,90 €	10 h 30	16,20 €
04 h 30	8,30 €	10 h 45	16,50 €
04 h 45	8,70 €	11 h 00	16,70 €
05 h 00	9,10 €	11 h 15	17,00 €
05 h 15	9,50 €	11 h 30	17,30 €
05 h 30	9,90 €	11 h 45	17,90 €
05 h 45	10,30 €	12 h 00	17,90 €
06 h 00	10,70 €	24 h 00	24,00 €
06 h 15	11,20 €		

Toute tranche tarifaire horaire commencée est due intégralement.

Ticket perdu: 24€

MODES DE PAIEMENT



Espèces



Paiement
par CB



Renseignements à l'accueil du parking ou au :
0 806 000 115 » Service gratuit + prix appel

www.effia.com



ABONNEMENT

Annuel 30,00€

Souscription à un Abonnement à l'accueil du parking Mimosas
(coordonnées en bas de page) ou par téléphone :
0 806 000 115 » Service gratuit + prix appel

Tarif réservé uniquement aux résidents de la Ville de Cassis, sous réserve de places disponibles. Valable pour 4 heures de stationnement par jour au parking de La Madie et 24h/24, 7j/7 aux parkings de Bestouan et Daudet.

POUR PLUS DE CONFORT



Vidéoprotection



Places PMR



Démarrateur
de batterie

RENSEIGNEMENTS

PARKING LES MIMOSAS:
10 Avenue Augustin Isnard,
13 260 CASSIS
Tél. : 04 42 08 30 48.

Parking et bureau d'accueil ouverts
7j/7 et 24h/24



1.4 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

- Installation d'un gonfleur de pneus, parking MIMOSAS, février 2020 → service gratuit à la clientèle
- Achat d'une nouvelle auto laveuse en remplacement de l'ancienne, MIMOSAS, mars 2020
- Mise en place du guidage à la place au niveau 0 du parking MIMOSAS → remplacement des capteurs et installation d'un panneau dynamique extérieur, avril 2020
- Mise en place serveur Ingenico sur les 5 parcs: caisses automatiques et bornes de sortie → ajout du paiement sans contact et fluidité des règlements par CB avec moins d'attente, juin 2020
- Remplacement de la borne de sortie de VIGUERIE accidentée, juillet 2020
- Mise en place d'un réservoir à gasoil dans local sprinklers MIMOSAS: → facilité pour le remplissage du réservoir des moteurs, août 2020



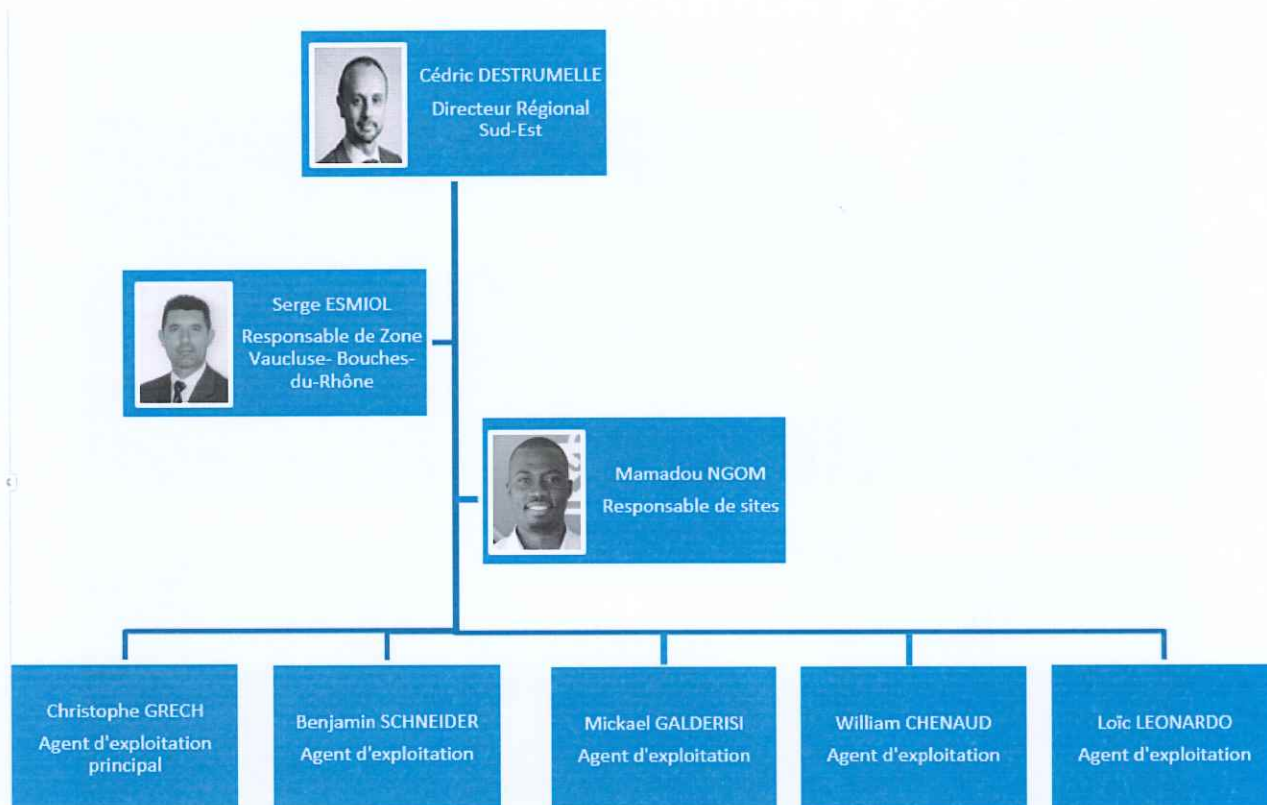


1.5 ORGANISATION DU SITE

Les sites sont rattachés à la Direction Régionale GrandSud , sous la responsabilité de Monsieur ESMIOL Serge, Responsable de zone Bouches-du-Rhone et Vaucluse.

L'exploitation des sites est assurée par :

- 1 Responsable de Site, Monsieur NGOM Mamadou affecté à 60% ETP.
- 1 Agent d'Exploitation Principal, Monsieur GRECH Christophe.
- 4 agents d'exploitation à temps complet en CDI : Monsieur SCHNEIDER Benjamin, Monsieur CHENAUD William, Monsieur LEONARDO Loïc et Monsieur GALDERISI Mickaël. Soit 5 ETP toute l'année.
- Deux agents d'exploitation en CDD à temps complet ont été appelés en renfort, pendant la saison haute (du 1^{er} mai au 31 août), afin d'augmenter notre présence, conformément aux dispositions de la DSP. Soit deux ETP en saison estivale.





2. INVENTAIRE ACTUALISE AVEC NIVEAU D'AMORTISSEMENT DES BIENS

Détail des amortissements en annexe 1

3. OPERATIONS D'ENTRETIEN MAINTENANCE

3.1 MONTANT TOTAL

Le coût de maintenance global pour les 5 parkings de Cassis s'élève à **105 300€ HT** sur l'année 2020, soit 15% de moins que sur toute l'année 2019. Les besoins en travaux et d'intervention ont baissé du fait de la crise sanitaire, les matériels étant moins sollicités.

- Mise en place d'une nouvelle machine auto laveuse, parking MIMOSAS : 23k€ HT
- Mise en place du guidage à la place au niveau 0 du parking MIMOSAS, remplacement des capteurs et installation d'un panneau dynamique extérieur : 22k€ HT
- Entretien triennal des cuves du système des sprinklers, parking MIMOSAS : 3,1 k€ HT
- Travaux de réparation sur ascenseurs, suite inondations, parking MIMOSAS : 2,2k€ HT
- Mise en place d'un réservoir à gasoil dans local sprinklers, parking MIMOSAS, 2k€ HT
- Remplacement d'un châssis de borne de sortie accidenté, parking VIGUERIE : 2,7k€ HT
- Divers travaux de dépannage sur les installations électriques, parking VIGUERIE : 1,9k€ HT

3.2 DETAIL PAR OPERATION (EN HT)

RUBRIQUES	MIMOSAS	VIGUERIE	LA MADIE	BESTOUAN	DAUDET	TOTAL PAR RUBRIQUE
MAINTENANCE MATERIEL DE PEAGE SOUS CONTRAT	8 600 €	6 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	22 200 €
OPERATIONS PONCTUELLES SUR MATERIEL DE PEAGE	1 400 €	0 €	3 100 €	0 €	0 €	4 500 €
MAINTENANCE SOUS CONTRAT HORS MATERIEL DE PEAGE	14 700 €	7 400 €	700 €	700 €	700 €	24 200 €
OPERATIONS PONCTUELLES HORS MATERIEL DE PEAGE	11 600 €	3 800 €	0 €	400 €	0 €	15 800 €
NETTOYAGE	15 600 €	0 €	200 €	200 €	200 €	16 200 €
ESPACES VERTS	7 100 €	8 600 €	6 700 €	0 €	0 €	22 400 €
TOTAL MAINTENANCE 2020	59 000 €	26 200 €	13 100 €	3 700 €	3 300 €	105 300 €



3.3 SUIVI DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

3.3.1 PARKING MIMOSAS

TABLEAU DE SUIVI DES MAINTENANCES			
Famille / Equipement	Fournisseur + contact	Opérations de maintenance	
Système de Sécurité Incendie (Toutes catégories)	Par agents EFFIA	Essai fonctionnement compartimentage, Essai coffrets relaiage ventilateurs de désenfumage, Essai dispositifs de relaiage de mise en sécurité à partir d'un point de détection	OK
		Essai du Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie à partir d'un détecteur automatique et/ou d'un déclencheur manuel, Essai des exutoires, ouvrants, portes	OK
	SPIE BATIGNOLLES	Vérification techniques (en présence de toutes les sociétés de maintenance) Essai fonctionnel de chaque détecteur incendie et chaque déclencheur manuel Essai des clapets et volets / Essai fonctionnel de l'équipement de l'alarme Essai des dispositifs de commande et d'asservissement / Examen visuel des dispositifs actionnés de sécurité	OK
Moyens de secours	Adi Protection	Colonne Sèche, Colonne humide, Poteau incendie	Essai hydraulique, résistance à la pression de chaque colonne, échange complet des canalisations avec remise d'un procès-verbal d'essai. Remise d'un PV d'essai annuel pour le poteau incendie auprès de la ville ou de la SNCF.
		Extincteurs	Parking d'une capacité > à 250 places
Alarme incendie	SPIE BATIGNOLLES	Capacité > 250 véhicules	Vérification et essais. Définition du type d'alarme et précision sur fiche intervention
3 Ascenseurs	Koné	Contrôle des fonctionnements, réglages, portes, serrures...	OK
		Contrôle des câbles et chaînes	OK
		Contrôle des circuits électriques, moyens d'alerte, vitesse de la cabine, communication avec un service, câblages et parachute, Nettoyage : cuvette, toit, cabine et local machinerie Contrôles du système de téléalarme, de l'arrêt et du maintien à niveau desservis, résistance mécanique suffisante, Préventions des risques de chute, éclairage fixe du local et sur la poulie et zone de travail, protection des personnels d'intervention et des organes mobiles, poulies et courroies Protection avec marquage ou signalisation dans les armoires de commande, Test à effectuer en "coupure générale" et reprise sur SSI et GES Rapport annuel et carnet d'entretien	OK
BAES	SPIE BATIGNOLLES	Coupure alimentation secteur + vérification autonomie	OK
		Vérification de la mise en place et entretien des blocs, du passage en secours et autonomie des blocs, de l'allumage des lampes, des composants et accumulateurs	OK
Climatisation Ventilation	Firmatec (avant TCF)	VHC	Entretien et vérification de fonctionnement. Vérification de la surpression du local d'exploitation avec rapport et résultats sous forme de tableau à annexer au registre de sécurité
		Climatisation < 3 Kg de charge	Entretien et vérification de fonctionnement Contrôle de la pression et étanchéité Vérifier le circuit des liquides et fluides Nettoyage de l'appareil et des filtres
Déclencheur manuel	SPIE BATIGNOLLES	Vérification et essai de chaque détecteur et des réarmement. Vérification et essai de DM Vert (Ouverture automatique des portes, déverrouillage), Vérification et essai de DM Rouge	OK
Désenfumage	SPIE BATIGNOLLES	Vérification et essais de l'installation, nettoyage, entretien Vérification des débits moteurs Soufflage/Extraction (théoriques et mesurés) par compartiments et par place. Le rapport de cette vérification, avec tableau des mesures constatées, doit être annexé au registre de sécurité. Mise à jour des schémas, plans et notices des appareils	OK
Détection CO NO	SPIE BATIGNOLLES	Contrôle de la pompe et son débit, Remplacement des filtres, Etalonnage des capteurs avec gaz étalon, Contrôle des alarmes et asservissement, Entretien maintenance de l'imprimante des bandes de mesures	OK
Fosse de décantation / séparateur d'hydrocarbures	ORTEC	Capacité > 250 véhicules	Vidange et destruction des déchets (dès que la capacité de rétention est atteinte)
Installations électriques	SPIE BATIGNOLLES	Capacité > 250 véhicules	Alimentations électriques, TGBT, armoires, tableaux, cellules, repérage, étiquetage, dépoussiérage, resserrage des connexions, continuité mise à la terre essais disjoncteurs, analyse thermique des composants. Essai coupure générale avec l'ensemble des mainteneurs. Vérification plans et schémas mis à jour.
Pompe de relevage	Firmatec	Vérification du fonctionnement. Entretien, nettoyage.	OK
PTI	Telem télésurveillance	(Evaluation du temps de rappel lorsqu'un PTI est à l'horizontale. Ne pas faire faire une intervention rondier)	OK
Sonorisation - carte gong	SPIE BATIGNOLLES	Vérification fonctionnement, entretien maintenance	OK
Sprinklers	AXIMA Concept/ ENGIE AXIMA	Vérification de l'adéquation risque/protection, fonctionnelle de l'installation et du débit et Test des caractéristiques des pompes	OK
		Entretien des moteurs thermiques, Vidange, Changement des filtres Vérification du préchauffage et de tous les éléments de protection Contrôle et entretien des réserves d'eau, Démontage des accessoires du réseau pour entretien, Vérification des clapets, vannes, compresseurs, gong alarme, des systèmes de prêt mélange, concentration, Essai de reprise par le groupe électrogène (GES)	OK
Matériel de Péage	XEROX / ORBILITY		OK



3.3.2 PARKING VIGUERIE

TABLEAU DE SUIVI DES MAINTENANCES

Système de Sécurité Incendie (Toutes catégories)	Par agents EFFIA	Essai fonctionnement compartimentage, Essai coffrets relaiage ventilateurs de désenfumage, Essai dispositifs de relaiage de mise en sécurité à partir d'un point de détection		OK
		Essai du Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie à partir d'un détecteur automatique et/ou d'un déclencheur manuel, Essai des exutoires, ouvrants, portes		OK
	Spie Batignolles	Vérification techniques (en présence de toutes les sociétés de maintenance) Essai fonctionnel de chaque détecteur Incendie et chaque déclencheur manuel Essai des clapets et volets / Essai fonctionnel de l'équipement de l'alarme Essai des dispositifs de commande et d'asservissement / Examen visuel des dispositifs actionnés de sécurité		OK
Moyens de secours	ADI Protection Incendie	Colonne Sèche, Colonne humide, Poteau incendie	Essai hydraulique, résistance à la pression de chaque colonne, séchage complet des canalisations avec remise d'un procès-verbal d'essai. Remise d'un PV d'essai annuel pour le poteau incendie auprès de la ville ou de la SNCF.	OK
			Essais hydraulique en régime d'écoulement pour déceler d'éventuels corps étrangers ou de réduction de passage dans la colonne.	OK
		Extincteurs	Parking d'une capacité > à 250 places	OK
		RIA	Essai de fonctionnement (Puissance et débits) Vérification et contrôle de bon fonctionnement. Remise attestation de conformité, tests et débits.	OK
Alarme incendie	Spie Batignolles	Capacité > 250 véhicules	Vérification et essais. Définition du type d'alarme et précision sur fiche intervention	1 an
BAES	Spie Batignolles	Coupure alimentation secteur + vérification autonomie		6 mois
		Vérification de la mise en place et entretien des blocs, du passage en secours et autonomie des blocs, de l'allumage des lampes, des composants et accumulateurs		1 an
Climatisation Ventilation	Spie Batignolles	VMC	Entretien et vérification de fonctionnement. Vérification de la surpression du local d'exploitation avec rapport et résultats sous forme de tableau à annexer au registre de sécurité	1 an
		Climatisation < 3 Kg de charge	Entretien et vérification de fonctionnement Contrôle de la pression et étanchéité Vérifier le circuit des liquides et fluides Nettoyage de l'appareil et des filtres	1 an
Déclencheur manuel	Spie Batignolles	Vérification et essai de chaque détecteur et clés réarmement. Vérification et essai de DM Vert (Ouverture automatique des portes, déverrouillage), Vérification et essai de DM Rouge		OK
Désenfumage	Spie Batignolles	Vérification et essais de l'installation, nettoyage, entretien Vérification des débits moteurs Soufflage/Extraction (théoriques et mesurés) par compartiments et par place. Le rapport de cette vérification, avec tableau des mesures constatées, doit être annexé au registre de sécurité. Mise à jour des schémas, plans et notices des appareils		OK
Détection incendie	Spie Batignolles	Vérification de la chaîne de transmission des informations, de chaque détecteur et chaque déclencheur Vérification entretien remplacement si besoin des lampes, Têtes de détection, déclencheurs avec coupure générale en exploitation. Schémas et plans mis à jour		OK
Détection CO NO	Spie Batignolles	Contrôle de la pompe et son débit, Remplacement des filtres, Etalonnage des capteurs avec gaz étalon, Contrôle des alarmes et asservissement, Entretien maintenance de l'imprimante des bandes de mesures		6 mois
Installations électriques	Spie Batignolles	Capacité > 250 véhicules	Alimentations électriques, TGBT, armoires, tableaux, cellules, repérage, étiquetage, dépoussiérage, resserrage des connexions, continuité mise à la terre essais disjoncteurs, analyse thermique des composants. Essai coupure générale avec l'ensemble des mainteneurs. Vérification plans et schémas mis à jour.	1 an
Porte automatiques grilles, portails, rideaux	Spie Batignolles	Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité, du débrayage automatique, du limiteur d'effort, des articulations, charnières, pivots, dans les zones d'accostage, de la signalisation, des éléments de transmission, Lubrification et réglages nécessaires. Vérification du bon fonctionnement de l'opérateur, Examen général du fonctionnement		OK
		Vérification du verrouillage de la porte, des éléments de guidage, de commande et télécommande, des systèmes d'équilibrage, de l'armoire de commande et de ses composants, de la fixation de la porte, de la peinture et corrosion		OK
PTI	Telem télésurveillance	(Evaluation du temps de rappel lorsqu'un PTI est à l'horizontale. Ne pas faire faire une intervention rondier)		OK
Sonorisation – carte gong	Spie Batignolles	Vérification fonctionnement, entretien maintenance		OK
Matériel de Péage	XEROX / ORBILITY			OK



3.3.3 PARKING LA MADIE, BESTOUAN, DAUDET

TABLEAU DE SUIVI DES MAINTENANCES

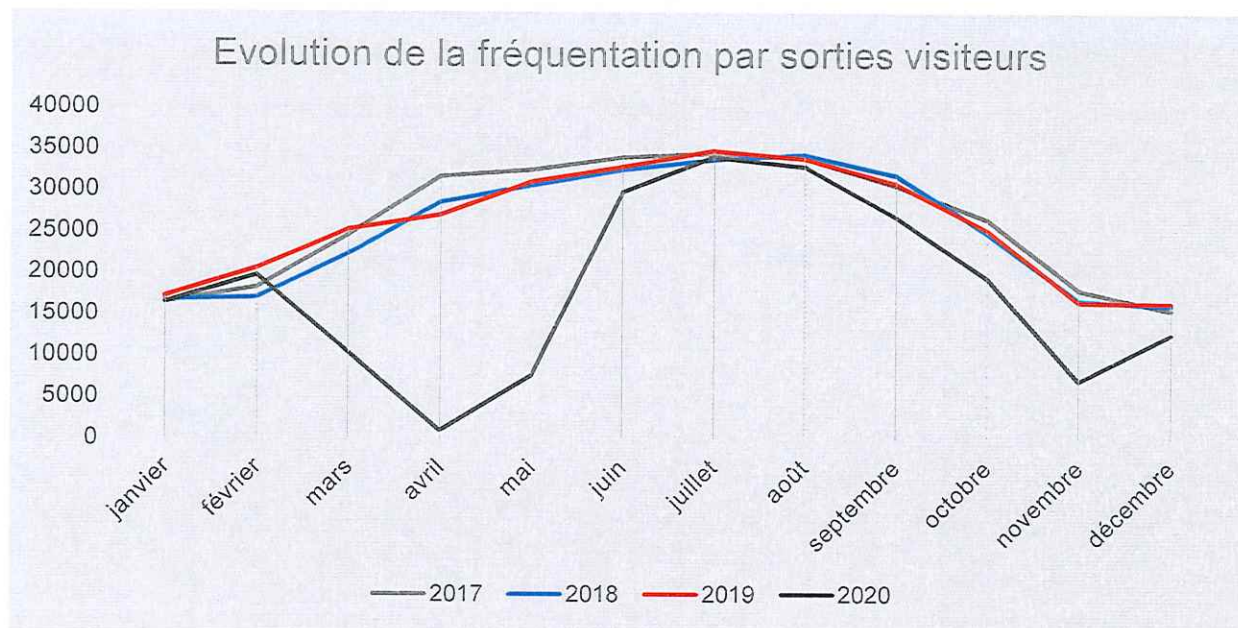
Famille / Equipement	Fournisseur + contact	Opérations de maintenance	
Installations électriques	Spie Batignolles	Capacité < 250 véhicules	Essais et fonctionnement avec coupure générale. Vérification de tous les équipements alimentés électriquement
PTI	Telem télésurveillance	(Evaluation du temps de rappel lorsqu'un PTI est à l'horizontale. Ne pas faire faire une intervention rondier)	
Matériel de Péage	XEROX / ORBILITY		

4. FREQUENTATION PARKING

4.1 FREQUENTATIONS HORAIRES (NOMBRE DE SORTIES DE VEHICULES)

4.1.1 PARKING LES MIMOSAS

Parc MIMOSAS	exercice	exercice	% Evolution
Mois	2019	2020	2019/2020
janvier	17072	16391	-4%
février	20468	19638	-4%
mars	25191	10357	-59%
avril	26957	945	-96%
mai	31019	7596	-76%
juin	32848	29807	-9%
juillet	34866	34076	-2%
août	33943	32937	-3%
septembre	30933	26829	-13%
octobre	25295	19412	-23%
novembre	16595	7024	-58%
décembre	16493	12568	-24%
Total exercice	311680	217580	-30%

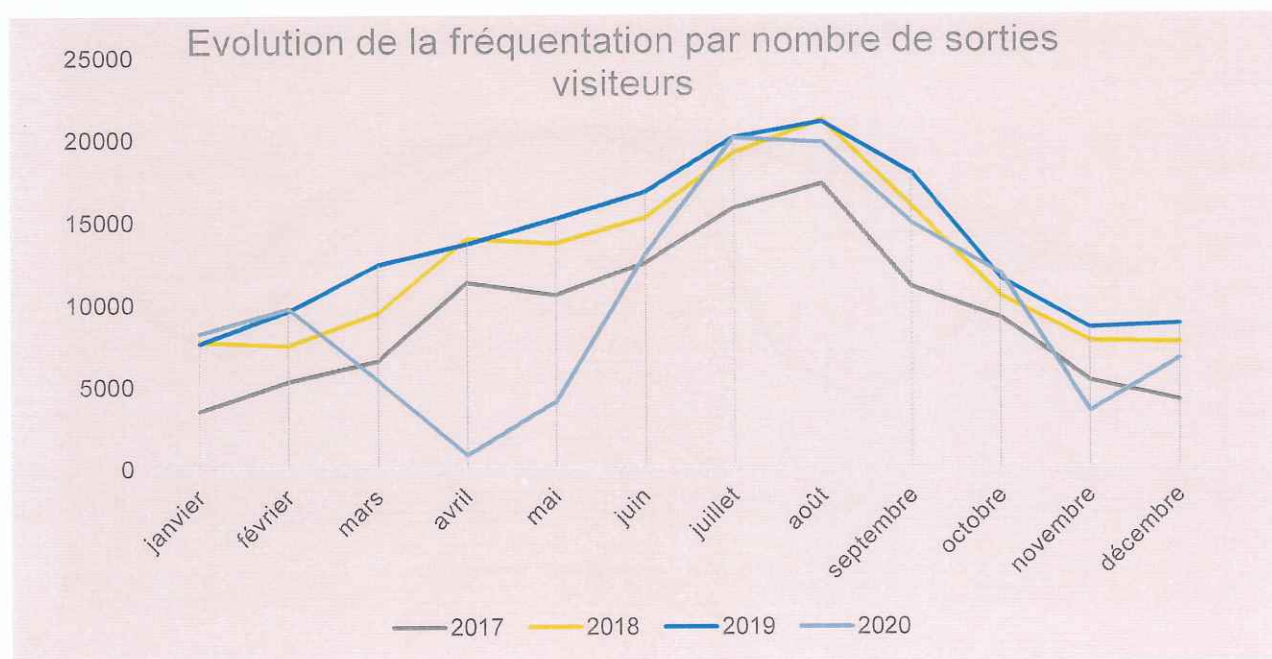


Forte baisse de la fréquentation globalement sur toute l'année 2020 (-30%, soit 94 100 clients en moins), notamment durant les périodes de confinement en printemps et en automne.

On note un retour à la normale durant les mois de juillet et août avec de fortes affluences. Malgré l'absence de touristes internationaux, nous avons pu bénéficier de la présence de ceux provenant de la France sur ces deux mois

4.1.2 PARKING DE LA VIGUERIE

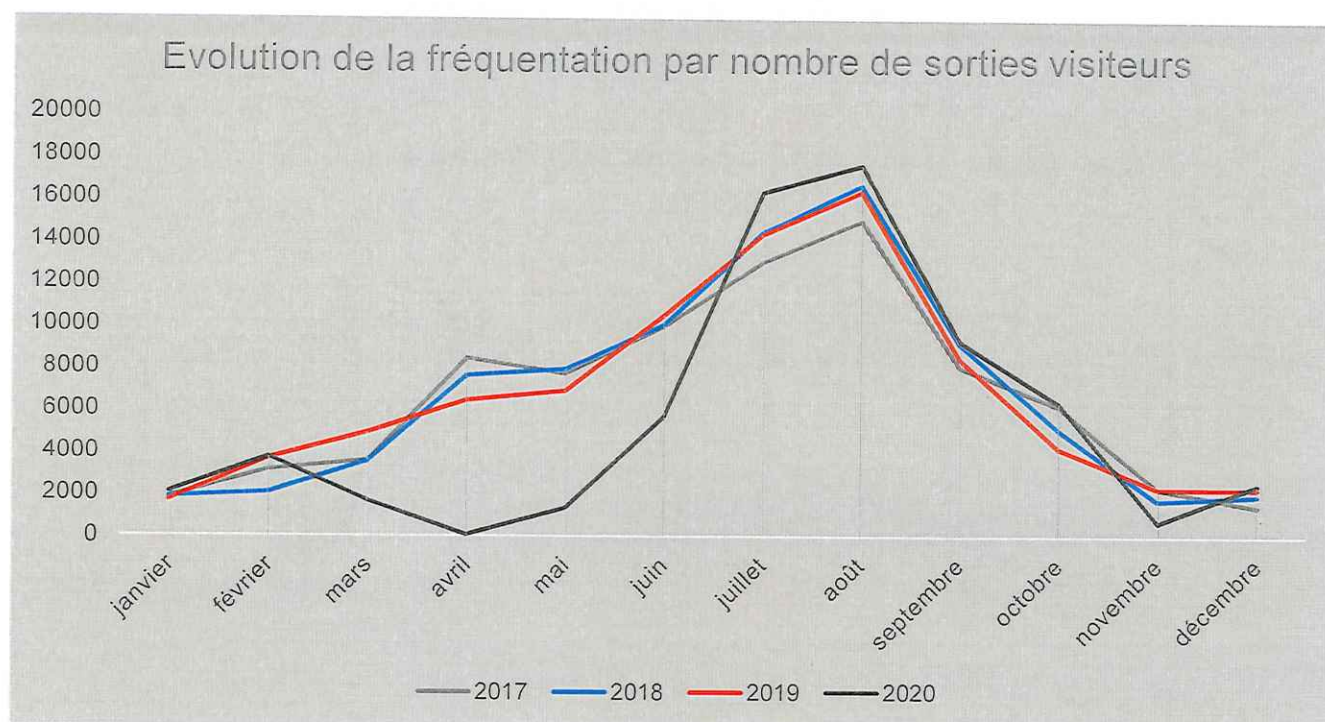
Parc Viguerie	exercice	exercice	% Evolution
Mois	2019	2020	2019/2020
janvier	7600	8187	8%
février	9569	9706	1%
mars	12342	5333	-57%
avril	13589	774	-94%
mai	15101	4007	-73%
juin	16708	12921	-23%
juillet	19997	19978	0%
août	20982	19705	-6%
septembre	17854	14805	-17%
octobre	11440	11750	3%
novembre	8424	3367	-60%
décembre	8643	6534	-24%
Total exercice	162249	117067	-27,85%



Sur le parking Viguerie, baisse de la fréquentation de -28%, soit 45 182 de clients de moins qu'en 2019.

4.1.3 PARKING DE LA MADIE

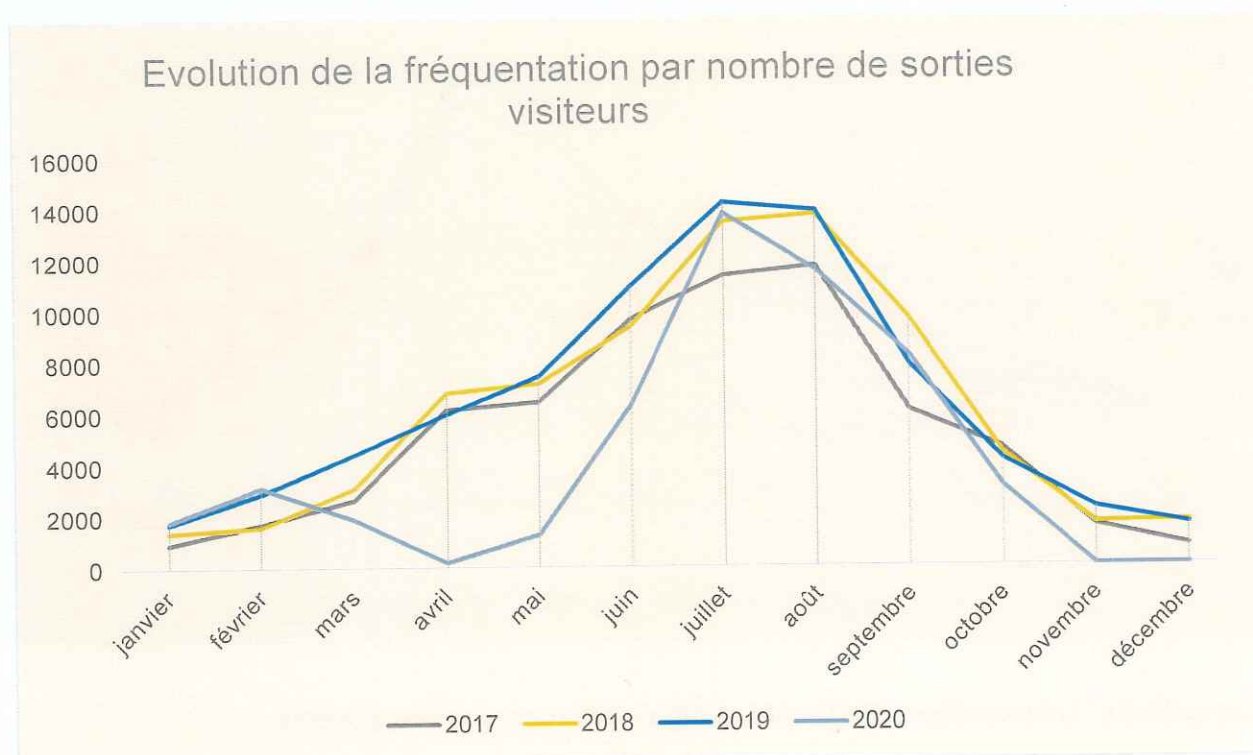
Parc Madie	exercice	exercice	% Evolution
Mois	2019	2020	2019/2020
janvier	1664	2070	24%
février	3666	3752	2%
mars	4894	1670	-66%
avril	6413	69	-99%
mai	6864	1317	-81%
juin	10467	5677	-46%
juillet	14305	16297	14%
août	16333	17583	8%
septembre	8418	9246	10%
octobre	4175	6310	51%
novembre	2260	639	-72%
décembre	2240	2408	8%
Total exercice	81699	67038	-18%



Parking La Madie : Fréquentation -18% (14 661 clients de moins que l'année dernière)

4.1.4 PARKING BESTOUAN

Parc Bestouan	exercice	exercice	% Evolution
Mois	2019	2020	2019/2020
janvier	1703	1785	5%
février	2897	3127	8%
mars	4396	1870	-57%
avril	5950	174	-97%
mai	7413	1257	-83%
juin	10913	6304	-42%
juillet	14191	13766	-3%
août	13873	11539	-17%
septembre	7815	8188	5%
octobre	4131	3095	-25%
novembre	2230	0	-100%
décembre	1580	0	-100%
Total exercice	77092	51105	-34%

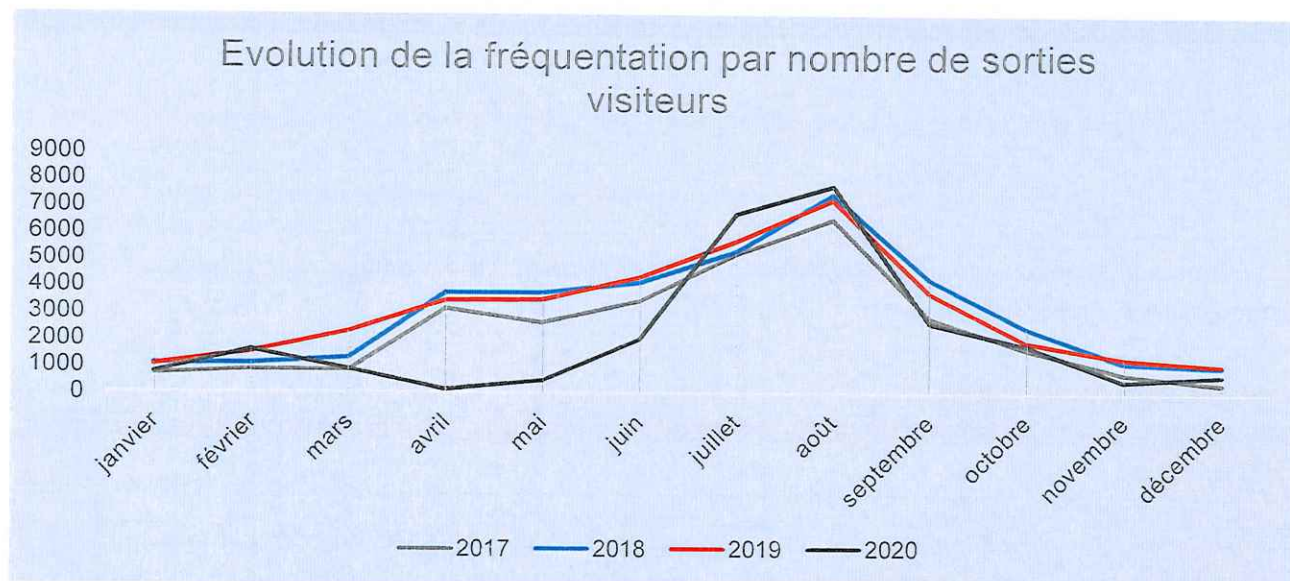


Parking Bestouan : Fréquentation en baisse de 34% (25 987 clients de moins que l'année dernière)

A noter la fermeture du parking - sur demande de la Métropole et de la Mairie de Cassis - du 15 octobre 2020 au 31 mars 2021 pour travaux (drainage du Port de Cassis).

4.1.5 PARKING DAUDET

Parc Daudet	exercice	exercice	% Evolution
mois	2019	2020	2019/2020
janvier	1035	765	-26%
février	1518	1605	6%
mars	2302	887	-61%
avril	3461	120	-97%
mai	3484	449	-87%
juin	4320	1994	-54%
juillet	5687	6704	18%
août	7233	7757	7%
septembre	3744	2613	-30%
octobre	1917	1767	-8%
novembre	1297	415	-68%
décembre	1036	621	-40%
Total exercice	37034	25697	-31%



Parking Daudet : Fréquentation : -30% (11 337 clients de moins que l'année dernière)

4.2 SORTIES GRATUITES

La gratuité s'applique sur les parkings de Mimosas et de Viguerie pour la première heure de stationnement et la nuit de 19h à 9h, entre octobre et mars, pour les trois parcs Madie, Bestouan et Daudet.

MIMOSAS :

MIMOSAS	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Sorties gratuites	5910	6210	2302	742	3562	7739	5977	4786	7892	6955	5597	8061	65733
Total sorties du mois	16391	19638	10357	945	7596	29807	34076	32937	26829	19412	7024	12568	217580
% sorties gratuites / Total sorties du mois	36,06%	31,62%	22,23%	78,52%	46,89%	25,96%	17,54%	14,53%	29,42%	35,83%	79,68%	64,14%	30%

Une clientèle horaire fidèle, majoritairement portée vers le stationnement de courte durée avec une forte utilisation des 3 premières heures d'environ 70% dont une bonne partie profite de la première heure gratuite. C'est le cas notamment des parents d'élève qui utilisent le parking pour déposer et récupérer les écoliers, du fait de la proximité de l'établissement avec le parking.

VIGUERIE :

VIGUERIE	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Sorties gratuites	448	469	559	694	2386	3843	4158	1724	4625	2491	2584	4419	28400
Total sorties du mois	8187	9706	5333	774	4007	12921	19978	19705	14805	11750	3367	6534	117067
% sorties gratuites / Total sorties du mois	5,47%	4,83%	10,48%	89,66%	59,55%	29,74%	20,81%	8,75%	31,24%	21,20%	76,74%	67,63%	24%



RAPPORT ANNUEL 2020 DES PARKINGS DE CASSIS

Nous constatons une forte utilisation des 3 premières heures avec environ 65% d'utilisation par la clientèle en 2020.

La clientèle du parc d'habitude peu réceptive à la première heure gratuite, a bien profité de la première heure gratuite cette année. La part de la gratuité sur l'ensemble des sorties est passé de 5% à 24%. Du fait de la pandémie et compte tenu des restrictions sanitaires (couvre-feu et confinement), certains clients ne restent pas longtemps sur le parc.

LA MADIE, BESTOUAN, DAUDET :

MADIE	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Sorties gratuites	163	321	205	44	192	285	419	388	395	319	129	456	3316
Total sorties du mois	2070	3752	1670	69	1317	5677	16297	17583	9246	6310	639	2408	67038
% sorties gratuites / Total sorties du mois	7,87%	8,56%	12,28%	63,77%	14,58%	5,02%	2,57%	2,21%	4,27%	5,06%	20,19%	18,94%	5%
BESTOUAN	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Sorties gratuites	154	451	255	54	152	248	319	255	242	397	0	0	2527
Total sorties du mois	1785	3127	1870	174	1257	6304	13766	11539	8188	3095	0	0	51105
% sorties gratuites / Total sorties du mois	8,63%	14,42%	13,64%	31,03%	12,09%	3,93%	2,32%	2,21%	2,96%	12,83%	#DIV/0!	#DIV/0!	5%
DAUDET	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Sorties gratuites	123	51	71	27	22	47	124	199	68	49	60	96	937
Total sorties du mois	765	1605	887	120	449	1994	6704	7757	2613	1767	415	621	25697
% sorties gratuites / Total sorties du mois	16,08%	3,18%	8,00%	22,50%	4,90%	2,36%	1,85%	2,57%	2,60%	2,77%	14,46%	15,46%	4%

Sur les trois autres parcs, il existe une tarification gratuite la nuit de 19h à 9h, entre le 1er janvier et le 31 mars mais la fréquentation est quasi nulle sur cette tranche du soir, les parkings se vidant en général en fin d'après-midi, vers 18h pour la clientèle horaire qui laisse place à celle des abonnés résidents.

4.3 ABONNEMENTS

	Nombre d'abonnés à fin 2020	Nombre de clients en liste d'attente
Mimosas	171	209
Viguerie	117	178
Madie, Bestouan, Daudet	449	0
Amodiataires	47	0
Total	780	342

Le nombre d'abonnés reste stable sur les parkings de Mimosas et Viguerie. Cependant, Le nombre de clients en liste d'attente s'accroît d'année en année. Les résiliations étant très rares sur ces deux parcs, il est donc très difficile d'avoir des places disponibles pour les nouveaux clients désirant souscrire aux abonnements.



4.4 DETAILS DES AUTRES PRODUITS (AMODIATIONS)

Nous avons vendu les 50 amodiations prévues par Métropole Aix-Marseille Provence.

5 QUALITE DE SERVICE

5.1 SERVICE A LA CLIENTELE

Voici les différents services EFFIA proposés à nos clients :

Démarrreur de batterie

Certains clients constatent, une fois de retour dans le parking, que la batterie de leur véhicule est déchargée. En cas de besoin, EFFIA met à leur disposition un démarreur de batterie.



Parapluies

EFFIA met à la disposition des clients des parapluies légers et robustes de 82 cm de diamètre à l'intérieur du parking. Ce service est particulièrement apprécié par les clients.



Presse gratuite

Afin d'informer les clients des offres commerciales et de l'actualité du quartier et de la ville, une sélection de journaux gratuits est proposée en libre-service sur un présentoir. Ces journaux sont renouvelés de manière hebdomadaire ou mensuelle en fonction des titres (magazines proposant des annonces d'emplois ou immobilières, sujets d'actualités régionales...).



Boîte à lire

EFFIA propose des boîtes à lire en libre accès pour promouvoir la lecture et le lien social. Cette opération consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des personnes en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture.



Fontaine à eau

Afin de permettre aux clients de se désaltérer lors de leur passage dans le parking, une fontaine à eau est disponible dans le bureau d'accueil du parc.



Bornes de rechargement électrique

EFFIA propose des bornes de recharge intelligentes et communicantes pour accompagner le développement des modes doux. Dotées de prises domestiques de type E/F (3,7kVA) et de prises de type T2S (7kVA), les bornes peuvent recharger tous les modèles de véhicules électriques et sont également idéales pour les vélos et les deux roues motorisés électriques.

10 places dédiées au parking Mimosas et 4 places au parking de la Viguerie.



Zone Fair-Play

Nous avons créé une zone fair-play de 6 places dédiées aux femmes enceintes, aux femmes accompagnées de jeunes enfants et aux seniors sur le parc Mimosas.

Prioritaire



Guidage à la place

Le parking de Mimosas est équipé d'un système de guidage à la place qui permet aux clients d'être informés du nombre de places restantes à chaque niveau du parking. Les places occupées sont signalées par le moyen d'un voyant lumineux rouge visible



Réservation de places sur internet

Les parkings de Cassis sont référencés sur www.effia.com

Parking Cassis Les Mimosas - EFFIA
10, avenue Augustin Torard, 13260 CASSIS

RÉSERVEZ UNE PLACE

TRADUZEZ UN ABONNEMENT

Offre spéciale Vacances d'été
Bénéficiez de -20% de remise immédiate avec le code "ETE2019".

A proximité
Port de Cassis, Plage de la Grande Mer, Office de Tourisme de Cassis La visite des calanques

5.2 POLITIQUE QUALITE D'EFFIA

5.2.1 NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE

Notre démarche est basée sur 4 axes



Plus de confort : Faciliter l'accès au site et le temps de parcours

- Signalétique routière et piétonne dans le périmètre du parking.
- Les accès véhicules et piétons sont clairement signalés.
- Une signalétique permet d'accéder facilement à sa destination.
- En cas de travaux ou d'incidents, la continuité du service est assurée. Un affichage conforme à la charte est disposé de manière optimale en termes de visibilité.
- Des contrats de maintenance et astreintes sont déployées sur les matériels sensibles.

Plus responsable : Assurer le bien-être du client

- La luminosité des sites est assurée de manière adaptée et maintenue.
- Un système de surveillance est en place sur le site permettant de s'assurer du bon fonctionnement des installations (personnel et vidéo-protection).
- Proposer des services visant à faire gagner du temps aux clients.

Plus d'écoute : Accueillir, Informer et Assister le Client

- Notre personnel est identifiable par sa tenue.
- Nos agents sont formés pour orienter et répondre aux questions des clients.
- Nous nous engageons à traiter rapidement et efficacement les demandes et réclamations.
- Nous proposons à nos clients différents canaux de communication pour les informer de nos services et de nos opérations commerciales.
- En cas de panne des matériels, nos clients sont informés rapidement.

Plus de sérénité : Garantir la Propreté, l'Entretien et la Sécurité du site

- Développer un sentiment de propreté et de sécurité
- Les graffitis sont effacés rapidement.
- Nos bureaux d'accueil sont agréables et entretenus sans affichage inadapté.
- Des bornes de propreté sont visibles et disponibles.
- Les espaces verts sont entretenus.
- Les interventions de nettoyage sont planifiées et contrôlées. Des dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité du client (vide protection, rondes ...).
- Le personnel est formé sur la conduite à tenir en cas d'incident et aux premiers secours

Assurer la disponibilité des équipements

- Les vérifications obligatoires et maintenances sont planifiées et suivies.
- Des contrats de maintenance avec des engagements de services sont établis pour les organes principaux.
- Des dispositifs d'affichages sont mis en œuvre rapidement en cas de dysfonctionnement.
- Un plan d'investissement garanti un matériel fiable et disponible.



On se plie en 4 pour vous



PLUS DE SÉRÉNITÉ

Veiller à la disponibilité des équipements
400 points de contrôle vérifiés lors de nos audits

Planifier un nettoyage adapté
7/10 : votre satisfaction sur la propreté de nos parkings *

Avoir la bonne attitude en cas d'urgence
100% de nos agents sont formés à l'urgence et aux 1ers secours



PLUS D'ÉCOUTE

Recueillir annuellement votre avis
+ 3000 clients répondent à notre enquête annuelle

Traiter vos demandes avec réactivité
3 jours : objectif de délai moyen de résolution

Etre à votre écoute dans nos parkings
8/10 : votre satisfaction sur notre professionnalisme *

NOS ENGAGEMENTS



PLUS DE CONFORT

Garantir une place à nos clients
100 000 réservations/an - www.reservations.com

Proposer des services utiles
21 services gratuits proposés et disponibles selon les parkings

Optimiser votre temps de parcours
3 000 000 € par an investis en signalétiques et matériels



PLUS RESPONSABLE

ECOSITE
Site labellisé

Réduire notre impact environnemental
-20% : baisse des consommations électriques nationales en 5 ans

Acheter durable
85% : Objectif d'achat de produits d'entretien éco-labellisés

Gérer nos déchets
100% de nos parkings assurent une gestion responsable

Sensibiliser nos collaborateurs
100% de nos agents sont sensibilisés à la démarche Ecosite



www.effia.fr

écosite





5.2.2 NOTRE DEMARCHE QUALITE ET SECURITE

5.2.2.1 NOTRE DEMARCHE CERTIFIEE ISO 9001 VERSION 2015

EFFIA s'est engagée depuis 2002 dans une démarche qualité pour garantir à ses clients, donneurs d'ordre et utilisateurs, une prestation de qualité identique quel que soit le site. Le personnel d'exploitation s'appuie sur le référentiel qualité ISO 9001 version 2015, décrivant les processus d'exploitation et de gestion des parkings payants.

Ce référentiel qualité d'un parc de stationnement se compose d'environ 10 procédures majeures et près de 40 consignes pour l'exploitation quotidienne.

L'ensemble des parcs d'EFFIA est certifié ISO 9001 par un organisme certificateur officiel AFAQ AFNOR.



Nota

EFFIA a obtenu dès mai 2009 la certification totale de son activité en ISO 9001 : une première inégalée parmi les opérateurs de stationnement.

5.2.2.2 AMELIORATION CONTINUE ET MESURE DE LA PERFORMANCE

Chaque trimestre, chaque parking reçoit son tableau de performance basé sur des indicateurs permettant de mesurer les résultats du parking sur des critères qualitatifs, sécurité, environnementaux, service au client ...

Ce tableau réalise la synthèse et la comparaison des indicateurs suivants :

- réclamations clients (nombre, types et délais de traitement)
- notes issues des enquêtes clients mystères
- notes issues de l'enquête de satisfaction (satisfaction, propreté, ...)
- Notes issues des audits internes, et nombre d'écarts restant à traiter
- taux de formation des agents sur les formations réglementaires



5.3 NOMBRE ET MOTIFS DES RECLAMATIONS

Nous avons eu 299 demandes à traiter en 2020 sur la totalité des parcs (contre 192 en 2019). L'ensemble de ces réclamations ont été traitées en moins de 15 jours conformément à nos process certifiés ISO 9001.

Parc	Motif	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	Aout 2020	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
CASSIS MIMOSAS	INF-Accessibilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Suivi des remboursements DG	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3
	INF-Suivi des remboursements Abonnement	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
	INF-Avis de virement	0	1	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	5
	INF-Modification mode de paiement	2	0	1	0	1	0	2	1	0	0	0	0	7
	INF-Paiement CB	11	3	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	19
	INF-Paiement chèque	0	2	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0	7
	INF-Echéancier de paiement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	INF-Accès à mon Esp Clt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	INF-Accès aux factures	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	7
	INF-Explication de facture	0	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	4
	INF-Duplicata Facture Abonnement	0	1	0	0	2	0	2	0	1	0	2	0	8
	INF-Conditions utilisation Abo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
	INF-Validation contrat Effia.com	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	INF-Inscription liste d'attente	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3
	INF-Position en liste d'attente	0	3	4	0	0	0	4	0	0	0	0	0	11
	INF-Validation contrat	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	5
	INF-Adresse	3	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	7
	INF-Quantité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8
	INF-Résiliation	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	1	1	6
	INF-Changement de souscripteur	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	2	7
	INF-Périodicité de paiement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	INF-Badge perdu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	INF-Relance reçue - Impayé	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	3
	INF-Mise en demeure	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	INF-Suspension abonnement COVID	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
	INF-Demande geste co Abonné COVID	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Total		19	15	10	2	7	5	21	6	8	5	9	16	123

Parc	Motif	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	Aout 2020	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
CASSIS VIGUERIE	INF-Tarifs sur site / Forfait	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
	INF-Suivi des remboursements Abonnement	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	5
	INF-Modification mode de paiement	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	5
	INF-Paiement CB	5	0	0	0	1	0	3	0	0	1	0	0	10
	INF-Paiement chèque	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	INF-Accès aux factures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
	INF-Nouveau devis	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	INF-Inscription liste d'attente	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
	INF-Validation contrat	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	3
	INF-Adresse	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	2
	INF-Plaque d'immatriculation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Résiliation	3	0	0	0	1	3	0	2	2	0	0	0	11
	INF-Badge non remis	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	4
	INF-Badge remis par courrier	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	INF-Paiement suite relance	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Barrières dysf.	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	REC-Contrat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2
	REC-Résiliation	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Total		11	0	1	2	2	7	7	8	9	4	5	0	56



Parc	Motif	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	Aout 2020	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
CASSIS LA MADIE	INF-Travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Opérations spéciales	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	INF-Accessibilité	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	INF-Suivi des remboursements													
	Abonnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	INF-Modification mode de paiement	3	0	2	2	1	1	0	0	0	1	0	0	10
	INF-Paiement CB	8	2	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	13
	INF-Paiement chèque	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
	INF-Accès aux factures	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	4	8
	INF-Explication de facture	2	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	5
	INF-Duplicata Facture Abonnement	0	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	8
	INF-Conditions utilisation Abo	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
	INF-Inscription liste d'attente	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	INF-Position en liste d'attente	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	INF-Validation contrat	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
	INF-Adresse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	3
	INF-Plaque d'immatriculation	0	0	0	0	0	1	0	2	3	0	1	3	10
	INF-Quantité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Résiliation	3	2	3	0	0	0	0	1	2	2	2	4	19
	INF-Badge non remis	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
	INF-Badge perdu	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	3
	INF-Badge défectueux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	INF-Mouvement badge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	INF-Badge remis parking	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	INF-Badge remis par courrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Relance reçue - Impayé	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	INF-REMERCIEMENTS	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
	REC-Contrat	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Résiliation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	REC-Augmentation tarifaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
CASSIS BESTOUAN	INF-Accessibilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Duplicata Facture Abonnement	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CASSIS DAUDET	INF-Modification mode de paiement	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	INF-Accès à mon Esp Clt	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	INF-Tarifs Abonnement	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	INF-Nouveau devis	0	0	0	0	0	1	0	4	2	0	0	0	7
	INF-Validation contrat	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	INF-Résiliation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	INF-Mouvement badge	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	INF-Relance reçue - Impayé	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
		19	17	10	2	2	4	7	11	13	12	7	16	120

5.4 EXTRACTIONS DES RECLAMATIONS

Le détail de toutes les réclamations de l'année se trouve en annexe 3.

5.5 RESULTAT ENQUETE SATISFACTION

L'enquête de satisfaction n'a pas pu être réalisée au cours de l'année 2020 à cause de la crise sanitaire.



6 AFFECTATION DU PERSONNEL PAR PARC

6.1 NOMBRE D'ETP ET POURCENTAGE D'AFFECTATION

Le site est composé de :

- 1 responsable de site
- 1 agent d'exploitation principal à 100% ETP
- 4 agents d'exploitation à 100% ETP
- 2 agents saisonniers à 100% ETP du 1^{er} mai au 31 août

6.2 TACHES CONFIEES AUX ETP

Les missions principales des agents d'exploitation sont :

Accueil client : aller au-devant du client, les orienter vers les places libres, les assister aux automates de péage, prendre en compte toutes demandes, remarques, réclamations, et donner au client toute information sur le fonctionnement du parc...

Contrôle d'accès et du stationnement : valider tout titre de sortie payé, gérer le niveau de remplissage du parc, mettre à jour le nombre de places libres, procéder aux relevés des immatriculations.

Surveillance du parc : maîtriser l'utilisation des appareils vidéo et sono, réaliser des circuits de vérification et de sécurité dans le parc.

Entretien du matériel de péage : assurer la maintenance de 1er niveau et déclencher les interventions de dépannage.

Nettoyage de niveau 1: ramassage des papiers et déchets, nettoyage des locaux d'exploitation, des circulations piétons, des aires de circulation et de stationnement (avec auto-laveuse) selon le planning de nettoyage mis en place.

Sécurité : prendre en compte les consignes techniques de sécurité incendie, maîtriser les alarmes du parc, donner l'alerte en cas d'incidents ou d'accidents, se rendre visible.

Comptes rendus : renseigner la main courante et tous autres documents d'exploitation, signaler tout dysfonctionnement de nature à créer un danger.

Les statistiques de fréquentation ainsi que le détail des recettes, sont transmis à Métropole Aix-Marseille Provence tous les mois.

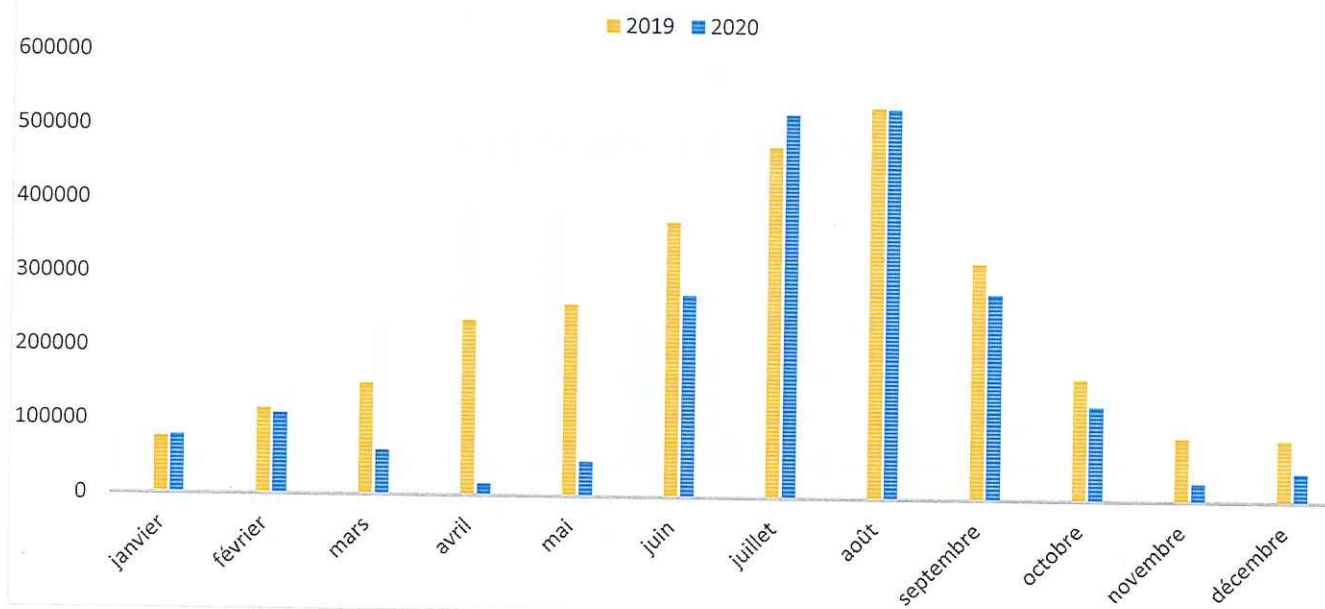


PARTIE 2 : COMPTE RENDU FINANCIER 2020

1. RECETTES HT 2020

	E0004	E0005	E0003	E0001	E0002	E00P0	Réalisé	Var. vs CEP	
Rubriques	CASSIS BESTOUAN	CASSIS DAUDET	CASSIS LA MADIE	CASSIS MIMOSAS	CASSIS VIGUERIE		2020	En €	En %
Chiffre d'affaires "abonnés"	225	263	10 838	98 166	68 814		178 306	-132 510	-43,0%
Chiffre d'affaires "horaires"	189 667	96 836	279 439	653 543	372 170	-456	1 591 199	124 420	8,0%
Récupérations de charges s/amodiés	-	-	-	10 415			-	-	0,0%
Autres produits	1 687	1 687	1 687	3 095	1 815		10 415	-1 355	-12,0%
produits financiers							9 971	6 029	153,0%
							-	-	0,0%
TOTAL PRODUITS	191 578	98 785	291 964	765 219	442 799	-456	1 789 890	-3 416	0,0%

EVOLUTION DU CHIFFRES D'AFFAIRES GLOBAL



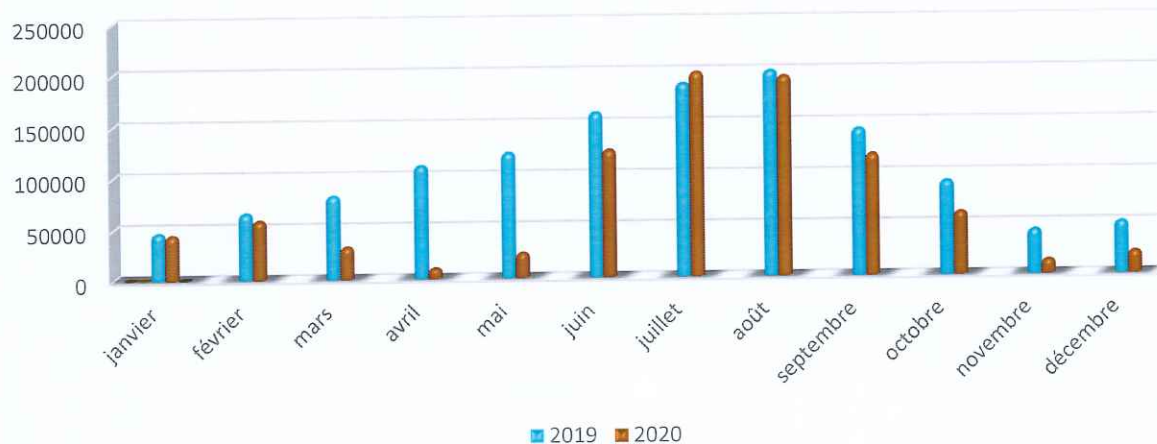
La crise sanitaire apparue en début d'année a impacté l'ensemble des parcs de la DSP de Cassis. Néanmoins, lorsque les restrictions ont été levées, nous avons périodiquement réalisé de très bonnes recettes, notamment en janvier, février (avant le premier confinement), puis en juillet et en août.

La perte de recettes liée à ce contexte sanitaire est de l'ordre de 630k€ versus l'année 2019.

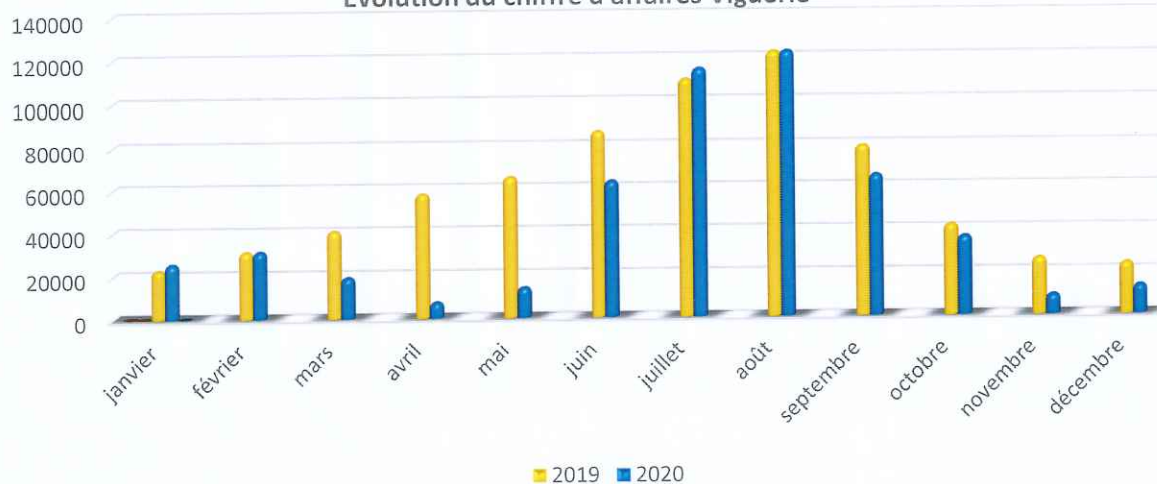
Toutefois, en analysant le compte de résultat, nous constatons que le chiffre d'affaires global égale presque le montant prévisionnel du CEP : **1 789 K€ HT** contre **1 793 K€ HT**.



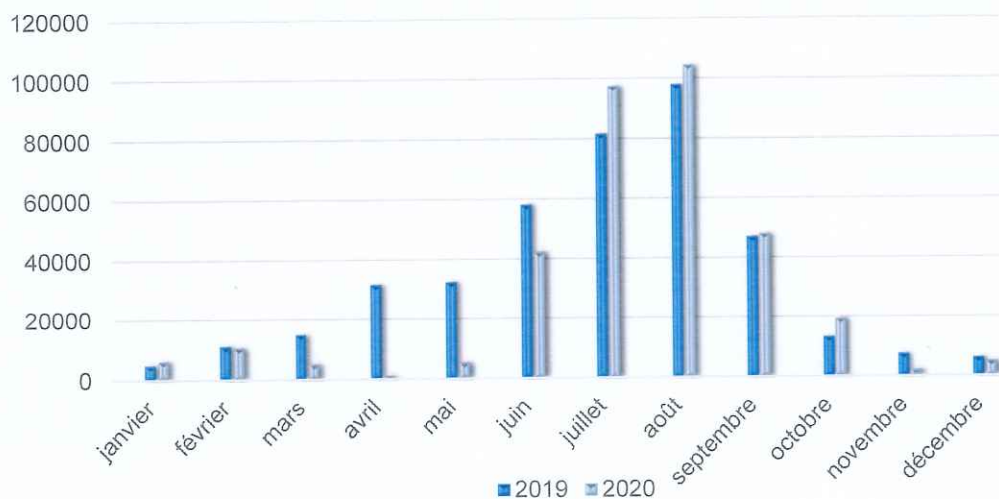
Evolution du chiffres d'affaires Mimosas



Evolution du chiffre d'affaires Viguerie

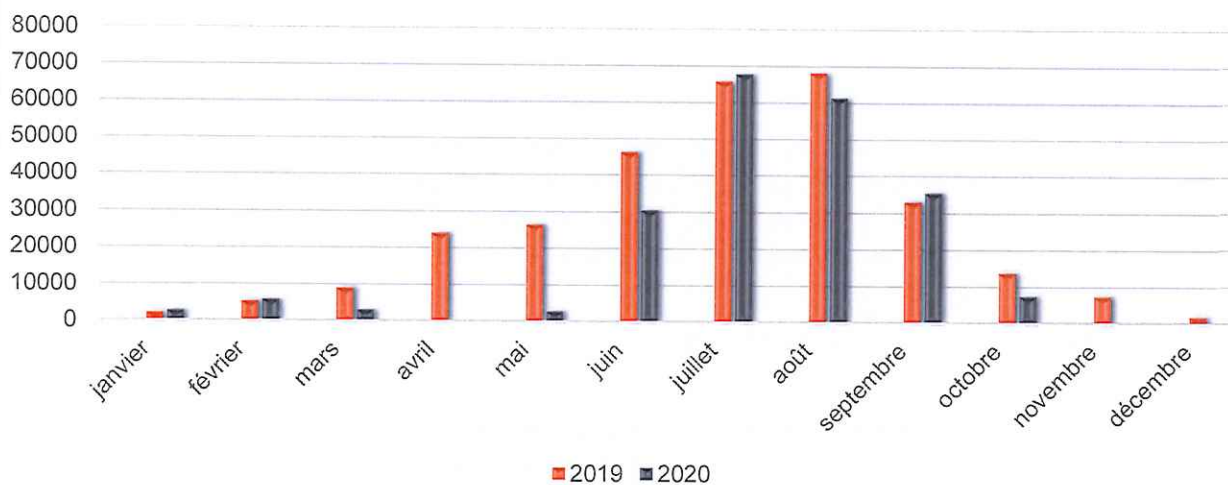


Evolution du chiffre d'affaires La Madie

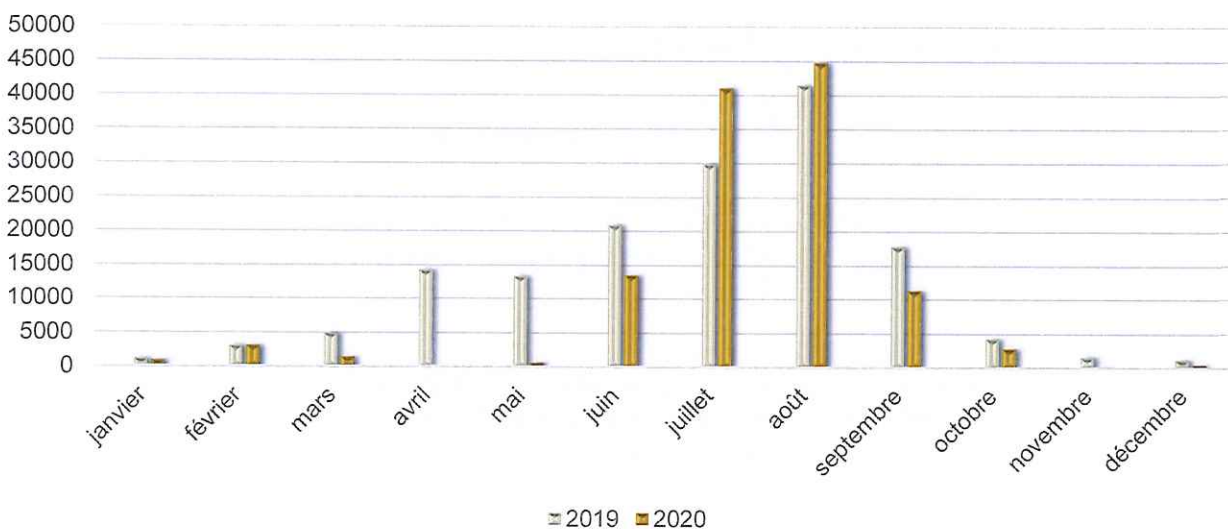




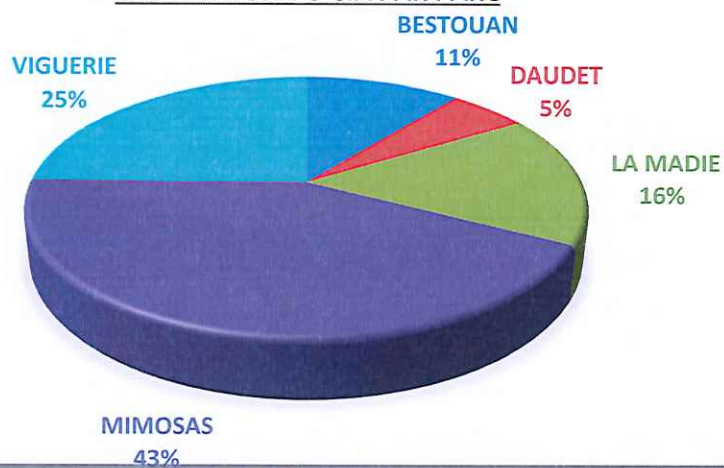
Evolution du chiffre d'affaires Bestouan



Evolution du chiffre d'affaires Daudet



RÉPARTITION DU C.A PAR PARC





2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'ensemble des parcs (hors amortissements) ont été de **1 702 K€ HT** en 2020 (voir compte de résultat en annexe), soit une hausse de 3% par rapport au montant du CEP. Certaines charges ont augmenté plus que prévu, notamment les rubriques sous-traitance et gardiennage, entretien et réparations, la redevance et la dotation aux amortissements.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- **Gardiennage + Sous-traitance : 43 K€ HT** : montant très largement au-dessus des prévisions du CEP. La difficulté de recrutement des CDD, hors saison estivale sur Cassis, nous a contraint à faire appel plus souvent à la sous-traitance. De ce fait, le montant de cette rubrique dépasse celui prévu dans le CEP. A l'inverse, le montant des charges de Personnel est en dessous de celui du CEP (**-74 K€**).
- **Redevance : 938 K€ HT** contre **917 K€ HT** pour le CEP
- **Dotation aux amortissements : 138 K€** réalisé en 2020 mais **66 K€** prévu au CEP.
- **Charges de gestion courante : 6 K€ HT** : ces frais correspondent aux honoraires des bureaux de contrôles pour la réalisation des rapports des vérifications légales (ascenseurs, SSI, électriques,...) dans le cadre d'un ERP.
- **Frais de siège : 105 K€ HT**, légèrement au dessus du CEP: ces frais de structure sont des charges indirectes qui correspondent aux services supports et moyens mis à disposition par la société mère, EFFIA Stationnement, au profit de la délégation

➤ Direction Régionale :

Elle est notamment constituée par le Directeur Régional, le Responsable d'exploitation et le chargé d'affaires qui interviennent autant que nécessaire pour assurer la bonne fin du contrat et la satisfaction du client.

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Définition des conditions d'exploitation et de surveillance des installations
- Supervision de la conduite de l'exploitation
- Etablissement éventuel de modification des procédures d'exploitation
- Supervision des rapports d'exploitation
- Relations périodiques avec le donneur d'ordre : présentation des rapports, réunion de coordination
- Relations périodiques avec les sous-traitants et équipementiers
- Etudes d'environnement économique de l'exploitation
- Définition, validation et suivi des actions marketing



- Prospections commerciales auprès des automobilistes, des commerces et des autres acteurs identifiés
 - Etablissement de nouvelles propositions au client
 - Etablissement des statistiques d'exploitation
 - Etablissement des rapports d'activité
 - Etablissement de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement
 -
- Direction Technique

Elle assure la conduite d'opérations des travaux de rénovation ou de construction et la maintenance patrimoniale du bâti.

- Assistance technique à la Direction Régionale et à l'équipe d'exploitation
- Définition des conditions d'exploitation et suivi technique des équipements
- Réalisation d'audits d'exploitation pour vérifier l'application du référentiel d'exploitation
- Etablissement de propositions techniques, développement et déploiement des solutions retenues
- Contrôle des règles de sécurité
- Assistance technique lors des commissions de sécurité
- Définition et coordination de la mise en place de standards de qualité techniques et architecturaux dans les exploitations
- Mise en œuvre et suivi des évolutions techniques des moyens de paiement monétiques
- Veille technologique et réglementaire
- Direction qualité et systèmes d'information

Au travers de la Direction de la Maîtrise des Risques Opérationnels qui lui est rattachée, elle est garante de la mise en œuvre des process métiers et procédures liées à l'exploitation des sites.

- Assistance à la mise en œuvre des process métiers
- Assistance à la mise en place et au suivi des réseaux informatiques
- Assistance à la mise en place de la certification et de la labellisation des sites (ISO 9001, Qualisite, Ecosite)
- Contrôle des procédures liées à l'exploitation des sites
- Audits d'exploitation pour vérifier l'application du référentiel d'exploitation
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle

➤ Direction marketing

Elle assure le conseil et le soutien commercial aux équipes d'exploitation, dans la réalisation d'actions promotionnelles et de développement des recettes et des services. Ces actions sont soit des adaptations de produits existants, soit la création de nouveaux produits en fonction des besoins exprimés par la clientèle.



- Etudes générales de l'environnement économique des exploitations et des tarifs
- Actions marketing auprès des automobilistes
- Prospections commerciales et actions marketing auprès des riverains : résidences, bureaux, commerces, théâtres, cinémas,...
- Mise en place et suivi des partenariats auprès des générateurs de trafic : commerces, gares, salles de spectacles,...
- Mise en place et suivi des services existants
- Création de services innovants
- Développement des services numériques (applications Smartphone)
- Animation et mise à jour des sites internet EFFIA et Résaplace,
- Développement de partenariats pour favoriser l'intermodalité (autopartage, covoiturage,...)
- Développement de partenariats pour favoriser l'écodurabilité (location de véhicules électriques,...)
- Etudes de notoriété ou d'impact des services
- Réalisation des enquêtes « client mystère »
- Campagnes publicitaires par voie de presse, d'affichage ou de radio

➤ Service Clients

Centre d'appels téléphonique doté des équipements les plus modernes, le Service Clients assure notamment les missions suivantes:

- Information des clients
- Réservation de places de stationnement
- Prépaiement et prise d'abonnement
- Etablissement des contrats de location

➤ Direction commerciale

Elle assiste la Direction Régionale et l'équipe d'exploitation pour l'établissement de propositions techniques, le développement et le déploiement des solutions retenues.

➤ Direction des Ressources Humaines

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Recrutement du personnel
- Reprise du personnel
- Gestion administrative du personnel
- Etablissement de la paie du personnel
- Suivi et l'analyse des EIA (Entretien Individuel Annuel)
- Suivi de carrières



- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux
- Animation des instances représentatives du personnel
- Relations avec les syndicats patronaux et des salariés

➤ Direction Administrative et Financière

Elle assure le suivi financier et l'établissement des comptes de résultat du contrat :

- Suivi financier de contrats et d'avenants
- Gestion des assurances (suivi des contrats et des sinistres)
- Intégration systématique des principes de développement durable dans la démarche achat
- Contrôle des recettes
- Suivi des dossiers contentieux
- Gestion et le contrôle les éléments financiers nécessaires à l'établissement des rapports annuels

➤ Direction des Affaires juridiques

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Assistance juridique dans le cadre de relations contractuelles
- Mise au point et évolutions des contrats
- Gestion des litiges et des contentieux
- Suivi juridique de contrats et d'avenants

3. REDEVANCES

3.1 REDEVANCE FIXE

Le délégataire doit verser, au titre de l'exercice 2020, à l'autorité délégante la somme de **661 083€ HT**.

3.2 REDEVANCE VARIABLE LIEE A L'EXPLOITATION

La redevance variable due au titre de l'année 2020 est de **276 934 € HT**



3.3 TOTAL DES REDEVANCES 2020

Il est à noter que les services de la Métropole, ont refusé toute négociation concernant une baisse de la redevance, pour une prise en compte de la crise sanitaire.

Cette position directive reste contraire aux engagements de l'Etat, et à la volonté Politique d'accompagner les acteurs économiques privés.

Cette position est d'autant plus étonnante, au regard des négociations constructives sur les autres collectivités du territoire français, avec lesquelles EFFIA et KEOLIS sont en partenariat.

Le montant global des redevances concernant l'exploitation des parcs de Cassis s'élève à **938 000€ HT** pour l'année 2020.

Il est calculé sur la base du C.A hors montant des charges des amodiés, soit **1 789 890 K€ HT**.

4. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Ci-après le tableau récapitulatif de coût de chaque ETP de la DSP durant l'exercice 2020.

Code parcs	Matricule	% affectation	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total général
E0000	1	20	439,57	464,96	609,83	655,65	586,88	585,94	591,91	789,83	628,95	443,51	828,92	464,01	7 089,96
Total E0000			439,57	464,96	609,83	655,65	586,88	585,94	591,91	789,83	628,95	443,51	828,92	464,01	7 089,96
E0001	1	80	1 758,30	1 859,75	2 439,33	2 622,58	2 347,50	2 343,88	2 367,57	3 159,28	2 515,89	1 773,92	3 315,63	1 855,97	28 359,60
	2	100	2 563,12	2 518,23	2 124,33	1 426,65	1 868,57	2 559,53	2 405,26	3 708,50	2 495,73	1 644,19	3 795,53	2 536,64	29 646,28
	3	100	2 276,24	2 481,81	1 724,98	1 335,46	2 208,55	387,60	2 741,83	3 970,68	3 282,17	2 848,62	2 703,41	403,76	26 365,11
	4	100								550,96					550,96
	5	100								348,39					348,39
	6	100	2 786,96	2 608,46	2 665,13	2 707,18	2 790,58	2 483,23	2 499,46	3 150,97	1 918,31	2 470,71	2 397,13	2 879,93	31 358,05
	7	100								424,02					424,02
	8	100	2 682,91	2 971,09	2 615,88	135,17	1,31			286,28					8 692,64
	9	100							1 940,47	2 783,43	-314,38				4 409,52
Total E0001			12 067,53	12 439,34	11 569,65	8 227,04	9 216,51	7 774,24	11 954,59	18 382,51	9 897,72	8 737,44	12 211,70	7 676,30	130 154,57
Total général			12 507,10	12 904,30	12 179,48	8 882,69	9 803,39	8 360,18	12 546,50	19 172,34	10 526,67	9 180,95	13 040,62	8 140,31	137 244,53



5. LISTE DES ANNEXES :

- Annexe 1 : Compte de résultat
- Annexe 2 : Détail des réclamations
- Annexe 3 : rapport d'audit du commissaire aux comptes



ANNEXE 1 : COMPTE DE RESULTAT

Annexe 10 : modèle obligatoire de compte d'exploitation prévisionnel pluriannuel (projection 10 ans)
Effia Stationnement Cassis
En € courants HT
Prise d'effet au 1er janvier 2014

	2020	2020	2020	
ANNEES	CEP	Réel	Var. vs CEP	
Rubriques			en €	en %
Chiffre d'affaires "abonnés"	310 815	178 305	-132 510	-43%
Chiffre d'affaires "horaires"	1 466 780	1 591 200	124 420	8%
			-	
Récupérations de charges s/ amodiés	11 770	10 415	-1 355	-12%
Autres produits	3 942	9 970	6 029	153%
produits financiers			-	
TOTAL PRODUITS	1 793 306	1 789 890	-3 416	0%
			-	
fournitures, fluides, énergie	42 989	46 844	3 855	9%
fournitures diverses, consommables	3 378	768	-2 611	-77%
fournitures entretien & maintenance et répa	9 572	1 202	-8 370	-87%
sous-traitance entretien maintenance et rép	57 997	67 578	9 581	17%
sous-traitance nettoyage	13 514	38 653	25 139	186%
sous-traitance gardiennage	2 433	43 124	40 692	1673%
autre sous-traitance	2 027	281	-1 746	-86%
services extérieurs	26 014	28 338	2 324	9%
location	6 194	8 901	2 707	44%
entretien & réparations	5 631	-358	-5 989	-106%
autres charges de gestion courante	9 291	6 661	-2 630	-28%
frais de siège	100 000	104 934	4 934	5%
impôts et taxes	91 900	70 262	-21 638	-24%
charges de personnel	276 621	202 560	-74 061	-27%
redevance	917 240	938 000	20 760	2%
dotation aux amortissements	66 215	138 817	72 601	110%
dotation provisions et grosses réparations	15 000	5 563	-9 437	-63%
frais financiers	-	-	-	
TOTAL CHARGES	1 646 017	1 702 127	56 110	3%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	228 505	232 143	3 638	2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	147 290	87 763	-59 526	-40%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	147 290	87 763	-59 526	-40%
IS	50 712	24 551	-26 161	-52%
RESULTAT NET	96 578	63 212	-33 365	-35%

Effia Stationnement Cassis

CASSIS BESTOUAN

janvier 2014

--

Réel E0004	Réel E0005	Réel E0003	Réel E0001	Réel E0002	Réel E0000	Réel E00P0
225	263	10 838	98 166	68 814	-	-
189 667	96 836	279 439	653 543	372 170	-	-456
-	-	-	10 415	-	-	-
1 687	1 687	1 687	3 095	1 815	-	-
191 578	98 785	291 964	765 219	442 799	-	-456
883	816	1 161	21 799	22 186	-	-
-	-	-	768	-	-	-
-	-	-	1 202	-	-	-
3 420	3 040	6 100	36 218	17 624	-	1 176
217	217	6 939	22 671	8 608	-	-
-	-	-	42 476	648	-	-
-	-	-	281	-	-	-
2 380	1 834	2 850	7 371	6 677	5 108	2 118
-	-	-	7 426	1 475	-	-
-	-25	-75	-175	-75	-	-9
321	321	444	1 347	294	1 507	2 428
-	-704	-4 218	-	-	-17	104 934
-	-	-	34 805	38 853	66 668	1 054
100 398	51 769	153 007	135 900	-	-	-9
14 254	15 550	16 894	400 772	232 054	-	-
669	1 049	1 049	40 342	51 689	108	-
-	-	-	318	2 724	-	-247
123 031	73 867	184 151	763 623	382 736	73 373	111 445
83 470	41 518	125 756	52 357	114 455	-73 266	-112 147
68 547	24 918	107 813	11 696	60 063	-73 373	-111 900
68 547	24 918	107 813	11 696	60 063	-73 373	-111 900
-	-	-	-	-	-	24 551
68 547	24 918	107 813	11 696	60 063	-73 373	-136 451

	Rel	
	TOTAL	
178 305		
1 591 200		
-		
10 415		
9 970		
-		
1 788 890		
-		
46 844		
768		
1 202		
67 578		
38 653		
43 124		
281		
28 338		
8 901		
-358		
6 661		
104 934		
70 262		
202 560		
938 000		
138 817		
5 563		
-		
1 702 127		
232 143		
87 763		
27 763		
24 551		
63 212		

Nombre places

Nombre places

Annexe 10 : modèle obligatoire de comp

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Nombre places

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Nombre places

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

Etat des provisions pour GER DSP CASSIS

Prorata 1
Année 7
Indexation 1,05
Montant exprimé en €

Parc	Liste des équipements	Montant investissement	2020	TOTAL
VIGUERIE			7 345,38 €	71 040,01 €
	Réparation portail niveau privée - PP 135069	897,60 €	-	897,60 €
	Intervention sur panneau dynamique - PP 134971	431,75 €	-	431,75 €
	Intervention sur panneau dynamique - PP 134972	422,00 €	-	422,00 €
	Réparation clim - PP 135118	104,50 €	-	104,50 €
	Intervention sur panneau dynamique - PP 135638	422,00 €	-	422,00 €
	Intervention sur SSI - PP 135893	705,00 €	-	705,00 €
	Réparation RIA - PP 136291	143,00 €	-	143,00 €
	Echange de 5 blocs néon HS - PP 136937	845,00 €	-	845,00 €
	Réparation portail niveau privée - PP 136760	699,60 €	-	699,60 €
	Entretien vidéo - PP 137300	1 300,00 €	-	1 300,00 €
	Relamping - PP 135160	2 537,10 €	-	2 537,10 €
	REPARATION Drainage des 4 JARDINIERES - PP 135587	1 520,00 €	-	1 520,00 €
	2ème Relamping du parc - PP 135700	1 732,00 €	-	1 732,00 €
	Réparation problème électrique sur la rampe - PP 136720	2 210,00 €	-	2 210,00 €
	Relamping - PP340894	4 995,50 €	-	4 995,50 €
	Réparation RIA - PP 347775	1 496,10 €	-	1 496,10 €
	Réparation portail pour lever les réserves - PROV - PP 137628	1 353,40 €	-	1 353,40 €
	Réparation du portail - PP343424	743,00 €	-	743,00 €
	Réparation du portail - PP343425	599,70 €	-	599,70 €
	Réparation du RIA - 341779	1 526,00 €	-	1 526,00 €
	Travaux de remise en conformité des installations électriques suite pass	1 408,00 €	-	1 408,00 €
	Travaux de maçonnerie et de peinture PO044735	230,00 €	-	230,00 €
	Travaux de report des alarmes de désenfumage vers le local d'accueil	1 963,25 €	-	1 963,25 €
	Remplacement châssis borne de sortie - PO064822	2 708,21 €	-	2 708,21 €
	Intervention de dépannage sur les installations électriques - PO060015	925,47 €	-	925,47 €
	Intervention de travaux électriques - PO060014	822,78 €	-	822,78 €
	Intervention de dépannage du transmetteur de phonie - PO060526	165,36 €	-	165,36 €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
	Total des dépenses		- 4 621,82 €	- 32 906,32 €

Solde annuel de l'exercice : Dotation - Dépenses	2 723,56 €
Solde du compte GER cumulé avant actualisation	14 842,03 €
Taux TAM au 31/12 de l'exercice	-0,4683%
Solde annuel du compte GER actualisé au T4M	14 772,53 €

MIMOSAS			5 246,70 €	50 742,87 €
	Réparation serrure bureau d'accueil - PP 136514	886,00 €	-	886,00 €
	Ouverture serrure bureau d'accueil - PP 136515	336,00 €	-	336,00 €
	REPARATION ASCENCEUR SUITE INONDATION DE LA CAGE D'ESCALIER - PP 135390	3 009,15 €	-	3 009,15 €
	Remplacement boîtier hydrocarbure -PP 341203	1 440,00 €	-	1 440,00 €
	Réparation du guidage à la place -PP 349631	1 230,00 €	-	1 230,00 €
	Inspection canalisation par caméra - PP 341205	985,00 €	-	985,00 €
	Changement de vitres sur cage d'escalier - PP345580	1 352,21 €	-	1 352,21 €
	Réparation de plusieurs pieds de lyres cassés - PP347612	360,00 €	-	360,00 €
	Réparation de l'ascenseur - PP343174	1 978,44 €	-	1 978,44 €
	Changement de luminaires - PP342297	3 195,00 €	-	3 195,00 €
	travaux de maçonnerie et de peinture PO044735	1 137,00 €	-	1 137,00 €
	Travaux de remplacement des éclairages de secours au parking Mimosas	2 808,00 €	-	2 808,00 €
	Travaux de remise en état de l'ensemble des portes coupe-feu du parking	4 143,00 €	-	4 143,00 €
	Réparation guidage à la place - PO064159	1 261,23 €	-	1 261,23 €
	Travaux d'entretien des cuves du système sprinklers - PO065990	3 100,00 €	-	3 100,00 €
	Travaux de dépannage des bornes de recharge électriques extérieures -	445,00 €	-	445,00 €
	Frais de réparation téléphone PTI - PO066446	122,00 €	-	122,00 €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
	Total des dépenses		- 4 928,23 €	- 27 788,03 €

Solde annuel de l'exercice : Dotation - Dépenses 318,47 €

Solde du compte GER cumulé avant actualisation 6 277,09 €

Taux TAM au 31/12 de l'exercice -0,4683%

Solde annuel du compte GER actualisé au TAM 6 247,69 €

MADIE			1 049,34 €	10 148,57 €
	ACHAT TUBE METALLIQUE POUR LE GABARIT - PP 135257	100,00 €	-	100,00 €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
	Total des dépenses		- €	100,00 €

Solde annuel de l'exercice : Dotation - Dépenses	1 049,34 €
--	------------

Solde du compte GER cumulé avant actualisation	6 669,62 €
--	------------

Taux TAM au 31/12 de l'exercice	-0,4683%
Solde annuel du compte GER actualisé au TAM	6 638,38 €

BESTOUAN			1 049,34 €	10 148,57 €
	Mise en place de barrières de protection devant le local du transformateur	2 522,00 €	-	2 522,00 €
	travaux de maçonnerie et de peinture PO044735	413,00 €	-	413,00 €
	Travaux de peinture sur les barrières de protection - PO067003	380,00 €	-	380,00 €
		- €	-	- €
	Total des dépenses		- 380,00 €	3 315,00 €

Solde annuel de l'exercice : Dotation - Dépenses	669,34 €
--	----------

Solde du compte GER cumulé avant actualisation	3 815,00 €
--	------------

Taux TAM au 31/12 de l'exercice	-0,4683%
Solde annuel du compte GER actualisé au TAM	3 797,13 €

DAUDET			1 049,34 €	10 148,57 €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
		- €	-	- €
	Total des dépenses		- €	- €

Solde annuel de l'exercice : Dotation - Dépenses	1 049,34 €
--	------------

Solde du compte GER cumulé avant actualisation	6 750,00 €
--	------------

Taux TAM au 31/12 de l'exercice	-0,4683%
Solde annuel du compte GER actualisé au TAM	6 718,39 €

Calcul Redevance Effia Cassis

date début de contrat	26/10/2015	Seuil 1 non indexé	1 285 000 €	Seuil 3 non indexé CEP	1 750 100 €
date de notification du contrat		Seuil 2 non indexé CEP	60%		80%
Nb mois d'exploitation de l'année	12				
Redevance fixe non indexée	630 000 €		1 591 000 €		
			70%		

	V0 - 2014	Révision 2020
ICHT Rev	108,01	112,64
IPC	123,36	128,84
EL	125,16	145,78
	100%	105%

1565190 moyenne des 12 dernières valeurs connues à la date d'indexation
 641265 moyenne des 12 dernières valeurs connues à la date d'indexation remplacé par 1764304
 1643160 moyenne des 12 dernières valeurs connues à la date d'indexation remplacé par 10534763

	2020
CA HT CEP	1 793 306 €

Seuil 1	1 348 399
Seuil 2	1 669 496
Seuil 4	1 836 446

CA HT Réalisé (ou estimé)	1 789 890 €
CA réalisé	

Total redevance fixe indexée	661 083
Taux redevance fixe CEP	37%
Total Redevance variable	276 934
Seuil 1	192 658
Seuil 2	84 276
Seuil 3	0
Taux redevance variable	15%

TOTAL Redevance annuelle contractuelle	938 017 €
Taux redevance	52%

Redevance mensualisée



ANNEXE 2 : DETAIL DES RECLAMATIONS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

Le 14 décembre 2021

À 14 heures

À la salle de conférence

		NOMBRE DE RECLAMATIONS / MOTIFS ET PARCS 2016													
Libellé Parc	Motif	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	Aout 2020	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	
CASSIS MIMOSAS	INF-Accessibilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
	INF-Suivi des remboursements DG	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	
	INF-Suivi des remboursements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Abonnement	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
	INF-Avis de virement	0	1	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	
	INF-Modification mode de paiement	2	0	1	0	1	0	2	1	0	0	0	0	1	
	INF-Paiement CB	11	3	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	
	INF-Paiement chèque	0	2	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0	11	
	INF-Echéancier de paiement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
	INF-Accès à mon Esp Clt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
	INF-Accès aux factures	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	
	INF-Explication de facture	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	
	INF-Duplicata Facture Abonnement	0	1	0	0	2	0	2	0	0	1	0	2	0	
	INF-Conditions utilisation Abo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	INF-Validation contrat Effia.com	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
	INF-Inscription liste d'attente	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
	INF-Position en liste d'attente	0	3	4	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	
	INF-Validation contrat	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	
	INF-Adresse	3	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	
	INF-Quantité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
	INF-Résiliation	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	8	
	INF-Changement de souscripteur	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	7	
	CASSIS VIGUERIE	INF-Périodicité de paiement	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	2	0
		INF-Badge perdu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
		INF-Relance reçue – Impayé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
		INF-Mise en demeure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
		INF-Suspension abonnement COVID	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
INF-Demande geste co Abonné COVID		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
INF-Tarifs sur site / Forfait		0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
INF-Suivi des remboursements		0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	
Abonnement		0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	2	
INF-Modification mode de paiement		2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	
	INF-Paiement CB	5	0	0	0	1	0	3	0	0	1	0	0	6	
	INF-Paiement chèque	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
	INF-Accès aux factures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	
	INF-Nouveau devis	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	

[illegible]



ANNEXE 3 : RAPPORT D'AUDIT DU CAC

2-4. '3. 10. 11' - 11. 11. 2021



Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Effia Stationnement Cassis

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport d'audit du commissaire aux comptes de la société Effia Stationnement sur les comptes annuels de la société Effia Stationnement Cassis

Au Gérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Effia Stationnement et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la société Effia Stationnement Cassis, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes annuels de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Ces comptes annuels ont été établis sous votre responsabilité. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la société, au 31 décembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Effia Stationnement Cassis

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport d'audit du commissaire aux comptes de la société Effia
Stationnement sur les comptes annuels de la société Effia Stationnement
Cassis

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

SIEGE SOCIAL
Parking Mimosas
Avenue Augustin Isnard
13260 CASSIS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

SARL AU CAPITAL DE : 10 000 € (Euros)
R.C.S. Marseille 801 293 283
SIRET 801 293 283 00017
APE 5221Z



Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La Défense, le 31 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Le Treut', with a long horizontal flourish extending to the right.

Marie Le Treut

BILAN ACTIF

	2020			2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	16 227	14 778	1 448	4 621
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>16 227</i>	<i>14 778</i>	<i>1 448</i>	<i>4 621</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 715	4 470	5 244	2 318
Constructions	491 522	315 250	176 272	318 184
Installations techniques, matériel et outillage industriels	543 783	385 656	158 127	131 136
Autres immobilisations corporelles	16 397	11 897	4 499	(103 520)
Immobilisations en cours	1 563		1 563	5 065
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>1 062 982</i>	<i>717 274</i>	<i>345 707</i>	<i>353 183</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	1 079 209	732 053	347 155	357 805
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 010		7 010	
Clients et comptes rattachés	11 538	2 033	9 505	31 604
Autres créances	3 125 059		3 125 059	2 041 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>3 143 607</i>	<i>2 033</i>	<i>3 141 574</i>	<i>2 073 067</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	12 543		12 543	21 597
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>12 543</i>		<i>12 543</i>	<i>21 597</i>
ACTIF CIRCULANT	3 156 151	2 033	3 154 117	2 094 664
Charges constatées d'avance	1 725		1 725	1 678
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 237 085	734 086	3 502 998	2 454 148

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2020	2019
Capital social ou individuel Dont versé : 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	37 342	37 342
Report à nouveau	743 777	614 148
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	63 212	129 628
<i>Total situation nette</i>	<i>855 332</i>	<i>792 119</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 664	52 562
CAPITAUX PROPRES	900 996	844 682
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	38 285	32 722
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 285	32 722
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	34 601	193 044
<i>Total dettes financières</i>	<i>34 601</i>	<i>193 044</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 492 557	1 305 068
Dettes fiscales et sociales	32 844	68 064
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>2 525 402</i>	<i>1 373 132</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 563	10 346
Autres dettes	150	220
<i>Total dettes diverses</i>	<i>3 713</i>	<i>10 566</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 563 717	1 576 743
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 502 998	2 454 148

COMPTE DE RESULTAT

	2020	2019
Vente de marchandises		
Production vendue : - biens		
- services	1 790 215	2 430 175
Chiffre d'affaire net	1 790 215	2 430 175
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions	10 177	15 005
Autres produits	33	87
Total des produits d'exploitation	1 800 426	2 445 267
Achat de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	360 893	401 240
Impôts, taxes et assimilés	22 585	26 786
Salaires et traitements	101 863	138 286
Charges sociales	28 776	39 068
	145 715	124 685
Dotations		
d'exploitation		
sur immobilisations - amortissements		
sur actif circulant : provisions	1 217	677
pour risques et charges : provisions	15 740	15 487
Autres charges	1 043 038	1 542 233
Total des charges d'exploitation	1 719 827	2 288 462
RESULTAT D'EXPLOITATION	80 599	156 805
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	-	-
RESULTAT FINANCIER	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS	80 599	156 805
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 681	25 063
Total des produits exceptionnels	7 681	25 063
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	783	1 430
Total des charges exceptionnelles	783	1 430
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 898	23 633
Participation des salariés aux résultats	- 266	1 362
Impôts sur les bénéfices	24 551	49 447
Total des produits	1 808 107	2 470 330
Total des charges	1 744 894	2 340 701
BENEFICE ou PERTE	63 212	129 629

SOMMAIRE

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS	1
1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
2.1 Immobilisations.....	6
2.2 Informations sur les Créances et dettes.....	7
2.3 Disponibilités	7
2.4 Provisions pour risques et charges.....	7
2.5 Avantages au personnel.....	8
2.6 Situation fiscale.....	8
3. NOTES SUR LE BILAN.....	8
3.1 Actif immobilisé	8
3.2 Créances	8
3.3 Détail des charges et des produits constatés d'avance.....	9
3.4 Capitaux propres.....	9
3.5 Provisions.....	9
3.6 Dettes.....	10
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	10
4.1 Détail des autres produits et charges d'exploitation.....	10
4.2 Charges et produits exceptionnels	11
5. AUTRES INFORMATIONS.....	11
5.1 Engagements financiers.....	11
5.2 Engagements des médailles du travail.....	12
5.3 Dettes garanties par des sûretés réelles.....	12
5.4 Effectif moyen.....	12
5.5 Identité de la société consolidante.....	12
5.6 Evénements postérieurs à la clôture	12
ANNEXE 1 – ETAT DES IMMOBILISATIONS	
ANNEXE 2 – ETAT DES AMORTISSEMENTS	
ANNEXE 3 – ETAT DES PROVISIONS	
ANNEXE 4 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES	

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les évènements suivants sont intervenus au cours de l'exercice :

- Conséquences financières de la pandémie sur les comptes clos au 31 décembre 2020

La crise sanitaire, marquée par des mesures restrictives d'ampleur nationale entre le mois de mars et la fin décembre 2020 a rendu inapplicables certaines dispositions contractuelles initialement prévues pour des conditions normales d'activité de gestion des parkings pour EFFIA et ses filiales. Dans ce contexte, les mesures de soutien accordées par l'Etat (notamment le recours à l'activité partielle), et le dialogue établi avec les Autorités Organisatrices ont permis de ne pas remettre en cause la stabilité financière d'EFFIA Stationnement CASSIS.

L'adaptation des clauses contractuelles (et notamment la neutralisation de certains engagements et/ou la restitution d'économies réalisées) rendue nécessaire par la situation économique exceptionnelle s'est caractérisée par des négociations de nouvelles dispositions contractuelles auprès des Autorités Organisatrices dont certaines ont été finalisées ou sont en voie de finalisation. L'arrêté des comptes, et notamment l'évaluation du chiffre d'affaires, a été établi sur la base de nos meilleures estimations du résultat de ces négociations.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général suivant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables, et les principes généralement admis dans la profession.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations

Dans le cadre des conventions de délégation de service public, les immobilisations amortissables inscrites au bilan faisant l'objet d'un retour à l'autorité organisatrice à titre gratuit en fin de délégation font l'objet d'amortissements complémentaires dits de caducité afin d'amener leur valeur nette comptable à zéro.

2.2.1 Immobilisations incorporelles

• Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les modes et durées d'amortissement sont les suivants :

DUREE

MODE

- Logiciels informatiques..... 1 à 3 ans Linéaire

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les modes et durées d'amortissement sont les suivants :

	<u>DUREE</u>	<u>MODE</u>
Espaces verts.....	5 ans	Linéaire
- Constructions	5 à 30 ans	Linéaire
- Matériels et outillages.....	5 à 10 ans	Dégressif
- Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de transport.....	3 à 5 ans	Linéaire
- Matériel informatique.....	5 ans	Dégressif

La société applique l'amortissement dégressif fiscal pour le matériel et outillage et le matériel informatique.

La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement économique est comptabilisée au passif du bilan en amortissements dérogatoires.

Les coefficients d'amortissement dégressif appliqués sont les suivants pour les biens acquis sur 2020:

Durée amortissement fiscal	coefficient
3 ou 4 ans	1,25
5 ou 6 ans	1,75
+ 6 ans	2,25

2.2 Informations sur les Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une dépréciation est constituée dès constatation d'un risque de non recouvrement.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au dernier cours de change à la clôture de l'exercice, la différence résultant de cette actualisation figurant en « Ecart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques, les gains de change latents ne sont pas constatés dans le résultat comptable.

2.3 Disponibilités

Les disponibilités en monnaies étrangères sont converties au dernier cours de change de l'exercice, la différence résultant de cette actualisation figurant dans le résultat de l'exercice, en perte de change ou en gain de change.

2.4 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

2.5 Avantages au personnel

Les avantages au personnel regroupent les indemnités de départ en retraite et les médailles du travail.

En application des recommandations ANC 2013-02 et ANC 2013-03, l'évaluation de ces obligations au titre des prestations définies est effectuée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des avantages au personnel sont les suivantes :

- Taux d'actualisation	0,21 %
- Taux d'inflation attendu sur le long terme	1,60 %
- Taux de progression des assiettes salariales servant au calcul des indemnités de fin de carrière	4.31 %
- Taux moyen de rotation	7.92 %
- Type de départ en retraite	A l'initiative du salarié
- Table de mortalité	INSEE TD/TV 2014 - 2016

2.6 Situation fiscale

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La société mère du groupe fiscal est la société *GROUPE KEOLIS S.A.S.* La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Les économies réalisées par le régime fiscal de groupe liées aux déficits reportables sont conservées par la société mère en compte de résultat. En revanche, elles sont réallouées à la filiale au fur et à mesure de ses bénéfices à venir.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice relatifs aux valeurs brutes et aux amortissements, sont présentés en Annexes 1 et 2

Des amortissements de caducité sur actif faisant l'objet d'un retour à titre gratuit dans le cadre de conventions de délégation de service public sont comptabilisés pour un montant net de 178 666 euros au 31/12/2020. Au 31/12/2019, ils s'élevaient à 138 323 euros.

3.2 Créances

Les échéances des créances sont présentées en Annexe 4.

- **Détail des produits à recevoir au 31/12/2020**

	<u>Montant brut (€)</u>
Clients et comptes rattachés	
- Clients, produits non encore facturés :	4 325
Autres créances	
- Personnel, produits à recevoir :	353
- Organismes sociaux, produits à recevoir :	3 019
Total des produits à recevoir	7 697

3.3 Détail des charges et des produits constatés d'avance

Néant

3.4 Capitaux propres

- **Tableau de variation des capitaux propres**

Situation à l'ouverture de l'exercice		31/12/2019
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		844 682
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		844 682
Variations en cours d'exercice	Diminution	Augmentation
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	6 898	
Autres variations		
Résultat de l'exercice		63 212
SOLDE		56 314
Situation à la clôture de l'exercice		31/12/2020
Capitaux propres avant répartition		900 996

- **Capital social**

Le capital social est composé de 100 actions de 100 euros de valeur nominale chacune.

- **Affectation du résultat de l'exercice précédent**

L'Assemblée Générale du 22/06/2020 a affecté le résultat de l'exercice 2019 s'élevant à 129 628.99 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau 129 628.99

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées incluent 45 664 euros au titre des amortissements dérogatoires, dont 783 euros dotés et 7 681 euros repris sur l'exercice.

3.5 Provisions

Les mouvements de l'exercice relatifs aux provisions sont présentés en Annexe 3.

3.6 Dettes

Les échéances des dettes sont présentées en Annexe 4.

- **Détail des charges à payer au 31/12/2020**

	<u>Montant brut (€)</u>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
- Fournisseurs, factures non parvenues :	2 355 582
Dettes fiscales et sociales	
- Personnel, charges à payer :	10 738
- Organismes sociaux, charges à payer :	3 812
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
- Fournisseurs, factures non parvenues :	1 876
Autres dettes	
Néant	
Total des charges à payer :	2 372 008

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Détail des autres produits et charges d'exploitation

Produits

	<u>Montant brut (€)</u>
- Différence de règlement	33
TOTAL	33

Charges

- Redevances	938 000
- Assistance technique Effia Stationnement	104 934
- Différences de règlements	104

TOTAL

1 043 038

4.2 Charges et produits exceptionnels

(en euros)

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Dotations aux amortissements dérogatoires	783	68725000
TOTAL	783	

(en euros)

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Reprises amortissements dérogatoires	7 681	78725000
TOTAL	7 681	

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements financiers

Engagements donnés	
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total (en euros)</i>
Location de Véhicule	0
Autres Achats d'immobilisations	0
TOTAL	0

Engagements reçus	
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total (en euros)</i>
Néant	

ANNEXE 1- ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2020	Augmentations	
		Réévaluations courant 2020	Acquisitions courant 2020
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 227		
Total immobilisations incorporelles	16 227		
Immobilisations corporelles			
Terrains	4 650		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	469 857		21 664
Installations techniques, matériel et outillages industriels	432 857		110 926
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport	8 101		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	7 385		910
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 065		1 563
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	927 916		135 065
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	944 144		135 065

	Diminutions		Valeur brute fin 2020	Valeur d'origine
	Virements courant 2020	Cessions courant 2020		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			16 227	
Total immobilisations incorporelles			16 227	
Immobilisations corporelles				
Terrains	(5 065)		9 715	
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			491 522	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			543 783	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport			8 101	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			8 295	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	5 065		1 563	
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles			1 062 982	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
TOTAL GENERAL			1 079 209	

ANNEXE 2 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2020
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	11 605	3 172		14 778
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	11 605	3 172		14 778
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 331	2 139		4 470
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngrmt des const.	259 107	56 143		315 250
Installations techniques, matériel et outillage indust.	303 066	82 590		385 656
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	4 872	921		5 794
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 355	747		6 102
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	574 732	142 541		717 274
TOTAL GENERAL	586 338	145 714		732 053

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngrmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages		781			7 678		(6 897)
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngrmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier		1			2		(1)
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>		783			7 681		(6 898)
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL		783			7 681		(6 898)
TOTAL GENERAL non ventilé			783			7 681	(6 898)

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2020	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2019
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE 3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2020
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	52 562	783			7 681	45 664
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	52 562	783			7 681	45 664
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires	371				247	124
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations	32 351	15 740			9 930	38 161
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>32 722</i>	<i>15 740</i>			<i>10 177</i>	<i>38 285</i>
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 722	15 740			10 177	38 285
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	816	1 216				2 033
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	816	1 216				2 033
TOTAL GENERAL	86 101	17 739			17 858	85 982
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 956			10 177	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles		783			7 681	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ANNEXE 4 – ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	2 440	2 440		980
Autres créances clients	9 098	9 098		31 440
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	503	503		150
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 126	4 126		2 049
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	425 991	425 991		419 373
Autres impôts, taxes et versements assimilés	47 608	47 608		40 968
Divers				
Groupe et associés (2)	2 645 760	2 645 760		1 577 744
Débiteurs divers	1 067	1 067		1 177
<i>Total actif circulant</i>	<i>3 136 597</i>	<i>3 136 597</i>		<i>2 073 883</i>
Charges constatées d'avance	1 725	1 725		1 678
TOTAL DES CREANCES	3 138 322	3 138 322		2 075 562
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	10 050	10 050			10 170
Fournisseurs et comptes rattachés	2 492 557	2 492 557			1 305 068
Personnel et comptes rattachés	10 740	10 740			14 599
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 978	12 978			12 616
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	7 005	7 005			39 118
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	2 119	2 119			1 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 563	3 563			10 346
Groupe et associés (2)	24 551	24 551			182 874
Autres dettes	150	150			220
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	2 563 717	2 563 717			1 576 743
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN

801293283

Code activité (NAF)

5221Z

Désignation et adresse du déclarant :

SA EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

STATIONNEMENT

0000 AVENUE AUGUSTIN ISNARD

PARKING DES MIMOSAS CASSIS 13260

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie :

EUR

Désignation du conseil :

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 801293283

Code activité (NAF) 5221Z

Désignation et adresse

SA EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

STATIONNEMENT

0000 AVENUE AUGUSTIN ISNARD

PARKING DES MIMOSAS CASSIS 13260

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration :

NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)

IS1

Catégorie fiscale

BI

Régime fiscal :

RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)

IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :

01/01/2020

Date de clôture de l'exercice ou période N :

31/12/2020

Durée de l'exercice ou période N :

12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1

31/12/2019

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 :

12

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration :

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : Parking des Mimosas Avenue Augustin Isnard 13260 CASSIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2020		Exercice N-1	
					Net 3	Net 4		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 227	AG	14 778	1 448	4 621
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	9 715	AO	4 470	5 244	2 318
		Constructions	AP	491 522	AQ	315 250	176 272	210 750
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	543 783	AS	385 656	158 127	129 791
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 397	AU	11 897	4 499	5 258
		Immobilisations en cours	AV	1 563	AW		1 563	5 065
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL (II)			BJ	1 079 209	BK	732 053	347 155	357 805
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 010	BW		7 010	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	11 538	BY	2 033	9 505	31 604
		Autres créances (3)	BZ	3 125 059	CA		3 125 059	2 041 463
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	12 543	CG		12 543	21 597	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)		CH	1 725	CI		1 725	1 678
	TOTAL (III)		CJ	3 157 876	CK	2 033	3 155 842	2 096 342
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 237 085	1A	734 086	3 502 998	2 454 148
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :		Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 10 000)			DA	10 000		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	1 000		1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)			DG	37 342		37 342	
	Report à nouveau			DH	743 777		614 148	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	63 212		129 628	
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées			DK	45 664		52 562	
	TOTAL (I)			DL	900 996		844 682	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ	38 285		32 722	
	TOTAL (III)			DR	38 285		32 722	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	34 601		193 044	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 492 557		1 305 068	
	Dettes fiscales et sociales			DY	32 844		68 064	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 563		10 346	
	Autres dettes			EA	150		220	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	2 563 717		1 576 743	
	Écarts de conversion passif (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 502 998		2 454 148	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
			Écart de réévaluation libre	1D				
			Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 563 717		1 576 743	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	1 790 215	FH		FI	1 790 215	2 430 175	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	1 790 215	FK		FL	1 790 215	2 430 175
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	10 177	15 005	
	Autres produits (1) (11)						FQ	33	86	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 800 425	2 445 267	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV				
Autres achats et charges externes (3)						FW	360 892	401 239		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	22 585	26 786		
Salaires et traitements						FY	101 863	138 285		
Charges sociales (10)						FZ	28 775	39 067		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	145 714	124 684	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	1 216	676		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	15 740	15 487		
Autres charges (12)						GE	1 043 038	1 542 232		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 719 826	2 288 461		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	80 599	156 805		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	80 599	156 805		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	7 681	25 062	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	7 681	25 062	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	783	1 430	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	783	1 430	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 898	23 632	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	(266)	1 362	
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	24 551	49 447	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 808 106	2 470 330	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 744 894	2 340 701	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	63 212	129 628	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploiter (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG / CRDS)							A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		obligatoires	A9						
		dont cotisations facultatives Madelin					A7						
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires										783		7 681	
TOTAL GENERAL										783		7 681	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL													

DGFIP N° 2053 2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2053 2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2054 2021

Néant ☐

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2021 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant ☒

Exercice N clos le : 31/12/2020

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –

3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant

☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 605	PF	3 172	PG		PH	14 778
Terrains		PI	2 331	PJ	2 139	PK		PL	4 470
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	259 107	PW	56 143	PX		PY	315 250
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	303 066	QA	82 590	QB		QC	385 656
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	4 872	QI	921	QJ		QK	5 794
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 355	QM	747	QN		QO	6 102
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	574 732	QV	142 541	QW		QX	717 274
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	586 338	ØP	145 714	ØQ		ØR	732 053

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	781	T5		T6	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	1	V8		V9	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7	
TOTAL III		X2		X3	783	X4		X5	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	783	NR		NS	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	783	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	7 681	Total général non ventilé (NW - NY)	
								NZ	(6 898)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 52 562	TM 783	TN 7 681	TO 45 664
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 52 562	TS 783	TT 7 681	TU 45 664
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X 371	4Y	4Z 247	5A 124
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F 32 351	5H 15 740	5J 9 930	5K 38 161
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z 32 722	TV 15 740	TW 10 177	TX 38 285
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 816	6U 1 216	6V	6W 2 033
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 816	TY 1 216	TZ	UA 2 033
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 86 101	UB 17 739	UC 17 858	UD 85 982
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE 16 956	UF 10 177	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ 783	UK 7 681	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Extension 1

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Extension 2

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant ☐

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations							UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)							UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières							UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux							VA	2 440	2 440			
	Autres créances clients							UX	9 098	9 098			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)							Z1					
	Personnel et comptes rattachés							UY	503	503			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux							UZ	4 126	4 126			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée						VB	425 991	425 991			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés						VN	47 608	47 608			
		Divers						VP					
	Groupe et associés (2)							VC	2 645 760	2 645 760			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)							VR	1 067	1 067			
	Charges constatées d'avance							VS	1 725	1 725			
	TOTAUX							VT	3 138 322	VU	3 138 322	VV	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice					VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice					VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y								
Autres emprunts obligataires (1)					7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG								
			à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	10 050	10 050						
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	2 492 557	2 492 557						
Personnel et comptes rattachés					8C	10 740	10 740						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	12 978	12 978						
État et autres collectivités publiques	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E								
			Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 005	7 005						
			Obligations cautionnées		VX								
			Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 119	2 119						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J	3 563	3 563						
Groupe et associés (2)					VI	24 551	24 551						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	150	150						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					Z2								
Produits constatés d'avance					8L								
TOTAUX					VY	2 563 717	VZ	2 563 717					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS										Néant ☐					
										Exercice N, clos le : 31/12/2020					
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	63 212				
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		WB								
		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		1 016							
		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB							
		WI	266					Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)	XX						
		WJ				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ						
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7	24 551				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7							
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%									I8				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									ZN						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)									WN						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WO								
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		XR								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										WQ					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y1					
										Y3					
										WR	89 045				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WS					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WU	1 362			
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WV				
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WH				
		Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts : ((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A))									WP				
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									WW				
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*	Majoration d'amortissement									XB				
		Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		I6			
			Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OY		Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		WZ			
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC		XA			
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)									PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		ZX
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										ZY					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XD								
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC										
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD										
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI										
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL													
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	87 683				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)															
RÉSULTAT FISCAL										XN	87 683				
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)															

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

DGFIP N° 2058-A 2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

[illegible]

	TOTAL	
--	-------	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

[illegible]

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
-----------------------------	--

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9H		9J
Charges à payer					
Participation des salariés			9K	266	9L 1 362
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9S	266	9T 1 362
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	266	YO 1 362
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES
À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Extension 1

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	614 148	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	129 628			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
					Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF	743 777		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	743 777
						ZH	743 777

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS		– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)				YQ	
		– Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
		– Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		– Sous-traitance				YT	
		– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 8 900)				XQ	8 900
		– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	68 272
		– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 854
		– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
		– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	279 865
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	360 892
		IMPÔTS ET TAXES		– Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	19 825
				– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	2 760
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	22 585		
T.V.A.		– Montant de la T.V.A. collectée				YY	361 078
		– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	80 819
DIVERS		– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019)				ØB	96 357
		– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS	
		– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	1,18 %
		– Numéro de centre de gestion agréé XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR	0
		– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
		– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	
		RÉGIME DE GROUPE *		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		87 683	Plus-values à 15 % JK
					Plus-values à 19 % JM	Imputations JC	
Groupe : résultat d'ensemble. JD					Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO	
					Plus-values à 19 % JP	Imputations JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale JH				FIL	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		4943212760037

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant ☒

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10			11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)			(Ventilation par taux)			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFIP N° 2059-A 2021

Extension

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Nature		Détermination de la PV ou MV			Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à 19%
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					

	TOTAL					
--	-------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
----------------------	--	--	--	--	--

[illegible]

	TOTAL					
--	-------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
----------------------	--	--	--	--	--

DGFIP N° 2059-B 2021

Néant ☒

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant ☒

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) 3	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) 4	À 15 % Ou À 16,5 % (1) 5		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant

☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2020

et clos le : 31/12/2020

Durée en nombre de mois :

12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 790 215
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	1 790 215

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	33
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	33

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	351 992
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 043 038
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	1 395 030

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	395 218
-----------------------------	-----------------------------	----	---------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	395 218
---	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	
--	----	--

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 790 215
---	----	-----------

Effectifs au sens de la CVAE	EY	4
------------------------------	----	---

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 401 922 702
---	----	---------------

Période de référence	du	GY		au	GZ	
----------------------	----	----	--	----	----	--

Date de cessation	HR	
-------------------	----	--

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2021

Néant

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
---	----	--------------------------------	--	----	----------------------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	----------------------	--	----	----------------------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 80129328300017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

ADRESSE (voie) Parking des Mimosas Avenue Augustin Isnard

CODE POSTAL 13260 VILLE CASSIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



DGFIP N° 2065 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société: EFFIA STATIONNEMENT CASSIS				SIRET	80129328300017		
Adresse du siège social:				Ancienne adresse en cas de changement:			
0000 AVENUE AUGUSTIN ISNARD PARKING DES MIMOSAS CASSIS 13260							
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				01/01/2015			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:							
SAS GROUPE KEOLIS 20 RUE LE PELETIER PARIS 75009 SIRET 49432127600037							
B ACTIVITE							
Activités exercées		STATIONNEMENT			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1 Résultat fiscal							
Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28%		Bénéfice imposable à 15%			
		87 683					
Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%			
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		Société d'investissement immobilier côtée		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		Zone franche urbaine					
		Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1), cocher la case ci-contre :							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case ci-contre :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé		TALENTIA		
ECF			Nom et adresse du prestataire				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
S/I : ☐				☐			
(Société/Indépendant) il :				Tél :			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:							
Visa : CGA ☐		Visa : Viseur conventionné ☐		N° d'agrément :			
Nom :				Tél :			
Adresse :							

DGFiP N° 2065 BIS 2021

Désignation de l'entreprise :	EFFIA STATIONNEMENT CASSIS	Néant	☒
-------------------------------	----------------------------	-------	-------------------------------------

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	<i>a</i>		payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>	
---------------------------------------	---------------------------------	----------	--	--	----------	--

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)	c	
---	---	--

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d	
--	---	--

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		<i>e</i>	
		<i>f</i>	
		<i>g</i>	
		<i>h</i>	

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	<i>i</i>	
---	----------	--

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j	
---	---	--

Montant des revenus répartis	Total (a à h)	
------------------------------	---------------	--

Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.
---------------	---

[illegible]

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

--

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Year	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Population (millions)	7.7	7.9	8.1	8.3	8.5	8.7	8.9	9.1	9.3	9.5	9.7	9.9	10.1	10.3	10.5	10.7	10.9	11.1	11.3	11.5	11.7
GDP (trillion USD)	1.2	1.4	1.6	1.8	2.0	2.2	2.4	2.6	2.8	3.0	3.2	3.4	3.6	3.8	4.0	4.2	4.4	4.6	4.8	5.0	5.2
Life expectancy (years)	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94
Urban population (%)	55	57	59	61	63	65	67	69	71	73	75	77	79	81	83	85	87	89	91	93	95
Renewable energy (%)	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50
CO2 emissions (Gt)	1.5	1.6	1.7	1.8	1.9	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
--	--------------------------------------	--

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2021

Extension 1

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	SARL	sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôt stés					
	Nbre parts soc. assoc.	année de verst	montant des sommes versées				
			à titre de traitements indemnités	représ, mission, déplact indemnités forfaitaires	remboursmts	autres frais professionnels indemnités forfaitaires	remboursmts

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

DGFIP N° 2065 BIS 2021

4 - Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) du 2065 bis

[illegible]

	TOTAL	
--	-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
-----------------------------	--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065
Extension 3

DGFiP N° 2065 BIS 2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

J - DIVERS

Adresse des autres établissements

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

[illegible]

TOTAL	7 696
--------------	--------------

SOMME DES EXTENSIONS	7 696
-----------------------------	--------------

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

[illegible]

TOTAL	2 372 007
-------	-----------

SOMME DES EXTENSIONS		2 372 007
-----------------------------	--	------------------

CA19CHAREP
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

[illegible]

	TOTAL				
--	-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

CA20CHAAVA
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

[illegible]

TOTAL	1 725		
--------------	--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS	1 725		
----------------------	-------	--	--

CA21PROAVA
2021

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCIICSUIVI
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

	Montant du résultat		Obligations de distribution	
			N + 1	N + 2
Location (1)				
Plus values de cession (1)				
Dividendes (1)				
Résultat exonéré	Total		Total	
Résultat imposable				
Résultat comptable (2)				

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations reportées		Obligations en N			3	4
	3	4					
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :					Total :		

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219REC

État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié
d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) - recto

2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	80129328300017	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement EFFIA STATIONNEMENT CASSIS Parking des Mimosas Avenue Augustin Isnard 13260

Numéro SIRET du principal établissement _____

Code APE _____

Adresse du siège si différente

I - Résultat de l'exercice

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois/12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
Total lignes h à k		

l	III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	
---	--	--

m	IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)	
---	---	--

ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATIQUÉE
En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

DEDUCACTIO
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								

TOTAL								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS								
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Option de souscription d'action								

TOTAL								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS								
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								

TOTAL								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS								
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

TOTAL GÉNÉRAL								
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUEE (Différence entre les totaux des colonne A et B)								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

**Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats
par les entreprises nouvelles bénéficiant
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI**
(BOI-LETTRE -000230-20140728)

DRESZONE
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	
Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.					

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	
---	--	--	--

**Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats
par les entreprises nouvelles bénéficiant
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI**

**DRESZONE
2021**

Extension

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 1/2
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Numéro SIRET du principal établissement

80129328300017

Code APE

5221Z

Adresse du siège si différente

Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 2/2
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

* CE : Cession

SC : Souscription au capital

AN : Annulation

RA : Rachat

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition
au taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris dans
une série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 2001
(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)

OPTANC219F
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le _____ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code
général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre
des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les
conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à _____ le : _____

HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE
RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIAIRE DES
AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI.

RESCOFIN
2021

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année

- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise ¹	Code activité (APE-NACE)

Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement ²	Type d'avantage fiscal ³

Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)	

¹ **Table IP1**

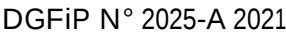
PME - Petite et moyenne entreprise
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
GE - Grande entreprise

² **Table IP2**

CRI - Capital risque
CDE - Capital développement
CTR - Capital transmission
CRE - Capital retournement

³ **Table IP3**

IR - Réduction d'impôt IR
ISF - Réduction d'impôt ISF



PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX
(articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI)

DGFIP N° 2025-A 2021

Extension

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE

(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise :

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Montant des dépenses effectuées

Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice

Montant prélevé sur les provisions

ZFU - Bailleurs d'immeubles
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU

Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	

II - Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation

ZFU - Transfert d'activités dans une Zone Franche Urbaine (article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Lieux où était exercée cette activité :

Lieu d'exercice de l'activité	
Lieu d'exercice de l'activité	

Services des impôts où ont été déposées les déclarations de résultat

Service des impôts	
Service des impôts	

Subventions et aides accordées par l'Etat et les collectivités publiques

Nature	Montant

TOTAL	
--------------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
-----------------------------	--



Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

[illegible]



Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement (art. 39 1 5° du Code général des impôts)

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

A	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
B	Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)		Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice	
TOTAL (B)					
C	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL (C)					

**Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation
des titres de participation et des immeubles de placement**
(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

DGFIP N° 2027-H 2021

Extension

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

B	Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement			
	Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

TOTAL			
--------------	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)			
---------------------------------------	--	--	--

C	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)				
---------------------------------------	--	--	--	--

REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier)

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

☐

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :

1 - du déficit

☐

2 - du déficit d'ensemble du groupe (art. 223 A du CGI)

☐

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : clos le :

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15)

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION	Exercice N-1				
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	33,33%	31%	28%	15%
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2				
Calcul du bénéfice exclu					
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3				
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt					
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4				
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5				
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6				
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7				
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt					
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8				
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9				
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2]	10				
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11				
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12				
2. IMPUTATION DU DÉFICIT					
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13				
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14				
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)					
15					
3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT					
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* :		et clos le :			16
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)					17
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)					18
4. MONTANT DE LA CRÉANCE					
Totalisation des sommes portées ligne 14					19
5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS					
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice					20

*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2033-B)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021



SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS DGFIP N° 2036 BIS 2021
Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens
qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés
Extension
 EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats 3	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts 1	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète) 2		Location mobilières et immobilières 4	Charges locatives et de copropriété 5	Entretien et réparations 6

Nombre Total de parts		TOTAL				
-----------------------	--	--------------	--	--	--	--

	SOMME DES EXTENSIONS				
--	-----------------------------	--	--	--	--

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortisse- ments	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15

TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SA EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

Adresse STATIONNEMENT 0000 AVENUE AUGUSTIN ISNARD PARKING DES MIMOSAS CASSIS 13260

N° Siren 801293283

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acqui- sition	Valeur d'acqui- sition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-valeur en report
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante :

E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social

D - Exercice de fait du pouvoir de décision

T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Extension

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - MOINS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acqui- sition	Valeur d'acqui- sition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DETERMINATION ET SUIVI DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES NON ADMISES EN DEDUCTION ET DES CAPACITÉS DE DEDUCTION INEMPLOYÉES EN REPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 BIS DU CGI

À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Dénomination : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

SIRET : 80129328300017

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 %	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné à l'alinéa 13ème de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
- Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 décembre 2021

**DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE
SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT**
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

SIRET : 80129328300017

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

	1	2	3	4	5
	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					

	6	7	
		Résultat net imposable à taux réduit	
	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
TOTAL			

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Néant : ☒

PME au sens communautaire ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

N° SIREN

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

Réduction d'impôt en faveur du mécénat

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	
--------------	--

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	
--------------	--

Total Autres crédits d'impôts

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

(Suite)

EFFIA STATIONNEMENT CASSIS

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux	

TOTAL	
--------------	--

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux	

TOTAL	
--------------	--



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

[illegible]

	TOTAL
--	-------

	SOMME DES EXTENSIONS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
--	----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU BUREAU DE LA MÉTROPOLE

Présentation du rapport d'activité 2020 du Déléataire de Service Public pour les parcs de stationnement en ouvrage Viguerie et Mimosas et en enclos Madie, Daudet et Bestouan à Cassis - DSP n° 14/026 Effia Stationnement Cassis

Les parcs en ouvrage Viguerie (315 places) et Mimosas (404 places) et en enclos Madie (167 places), Daudet (89 places) et Bestouan (117 places) sis Cassis sont gérés par la société Effia Stationnement Cassis dans le cadre d'un contrat de délégation de service public n°14/026. Ce contrat se présente sous la forme d'un affermage pour une durée de 10 ans à compter de 24 mars 2014. La capacité totale de ces parcs représente une offre de 1 092 places.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire (covid19).

Le montant des investissements réalisés depuis le début du contrat en 2014 est de 105,3 k€ HT.

La fréquentation « horaire » enregistrée par le délégataire en 2020 est de 377 574 entrées payantes, soit une diminution de 35% par rapport à 2019.

Le nombre d'abonnements pour la période s'élève à 771 en moyenne, dont 171 à Mimosa, 117 à Viguerie et 336 cartes résidents pour les parcs en enclos.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 779 k€ HT

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 558 k€ HT.

Le résultat net avant impôts pour cet exercice est bénéficiaire et s'établit à 88 k€ HT.

La redevance versée à la collectivité s'élève en 2020 à 938 k€ HT.

La DSP ne laisse donc apparaître aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la collectivité.